

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION.**

Département des Sciences Commerciales

**Mémoire de fin de Cycle
Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales**

Option : Finance et Commerce International

Thème

**Les contraintes d'exportation de la figue sèche
(Cas de la commune de Beni Maouche)**

Réalisé par :

1-LABTANI Hadjila

2-TADJINE Lila

Encadré par :

M^{elle} OUARET Samira

Membres de jury :

Président : M ZORELI Mohamed Amokrane

Rapporteur : M^{me} OUARET Samira

Examineur : M^{me} BOULHOUAT Mahdia

Promotion 2017-2018

Remerciements

En préambule de ce mémoire nous remerciant ALLAH qui nous a aidé et nous a donné la patience et le courage durant ces longues années d'études.

Nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères aux personnes qui nous ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire. Ces sincères remerciements vont tout d'abord au corps académique et administratif de département des sciences commerciales, pour la richesse et la qualité de leur enseignement.

Nous tenons à remercier sincèrement Madame, OUARET Samira, notre promotrice qui était toujours à notre écoute et très disponible tout au long de la réalisation de ce mémoire, ainsi pour l'inspiration, l'aide et le temps qu'elle a bien voulu nous consacrer et sans qui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

Nous n'oublions pas aussi nos parents pour leur contribution, leur soutien et leur patience.

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à tous nos proches et amies, qui nous ont toujours encouragés au cours de la réalisation de ce mémoire.

Merci à toutes et tous.

Dédicace

Je dédie ce travail :

A mes chers parents, je profite de l'occasion afin de les remercier pour leurs encouragements et leur soutien tout au long de mon cursus que le Dieu les protège et leur offre une longue vie.

A mes grands parents paternels et maternels

A mes chères sœurs : Linda et Tinhinane

A mon frère Yacine

A mon cher Mari Youcef pour ses précieux conseils, accompagnements et ses orientations ainsi que sa famille

A ma binôme Lila ainsi toute sa famille

A mes amies sans exception, et spécialement mes copines Ismahane, Lidia, Hanane et Nadia

A toutes les personnes que j'ai connues durant ma vie étudiante

LABTANI Hadjila

Dédicace

Je dédie ce travail qui est le fruit de plusieurs années d'études :

A mes chers parents pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études que dieu leur procure bonne santé et longue vie.

A mes chers et adorables frères Said, Mohamed et Karim, à qui je souhaite un avenir radieux plein de réussite et que le dieu, le tout puissant, vous protège et vous garde.

Spéciale dédicace pour mon mari, Ghilas pour son soutien, ses conseils, sa tolérance, sa patience et sa confiance envers moi.

A ma grande mère et mon grand père qui m'ont accompagné par leurs prières, que le dieu leur prête longue vie et beaucoup de santé.

A mes chers oncles, tantes leur époux et épouses et mes chères cousines, veuillez trouver dans ce travail l'expression de mon respect le plus profond et mon affection la plus sincère

A ma chère binôme Hadjila et toute sa famille.

A toutes mes amies en particulier Hanane, Nadia et Leila en souvenir de notre sincère et profonde amitié et des moments agréables que nous avons passés ensemble.

Et à tout ceux qui ont contribués de près ou de loin pour que ce projet soit réalisé, je vous dis merci.

TADJINE Lila

Liste des abréviations

ADM : administration

AGR : agriculture

BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement rural

BTP : bâtiments

DAS : Domaines Agricoles Socialistes

EAC : Exploitation Agricole Collectives

EAI : Exploitation Agricole Individuelles

FAO : organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FMI : Fond Monétaire International

FSPE : Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations

GATT : accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

IBS : Impôt sur le Bénéfice des Sociétés

IDE : Investissement Directe Etranger

IG: Indication Géographique

IGP : Indication Géographie Protégée

IND : industrie

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OMC : Organisation Mondiale de Commerce

ONS : Office National des Statistiques

PAS : Plans d'Ajustement Structurel

PIB : Produit Intérieure Brute

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PNDA : Programme National de Développement Agricole

PNRAD : Programme National de Renouveau Agricole et Durable

PPDRI : Projet de Développement Rural Intégré

SA : Superficie Agricole

SRV : service

TAP : Taxe sur l'Activité Professionnelle

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

VF : Versement Forfaitaire

UE : Union Européen

ZALE : Zone Arabe de Libre Echange

Liste des tableaux

Tableau N°01 : Les avantages et inconvénients de l'exportation directe.....	14
Tableau N°02 : Les avantages et inconvénients de l'exportation indirecte.....	16
Tableau N°03 : Les avantages et inconvénients de l'exportation concentrée.....	17
Tableau N°04 : Comparaison entre terroir et territoire.....	26
Tableau N°05 : Comparaison entre la valeur des importations d'équipements agricoles et ceux de l'industrie (en million de dinars).....	39
Tableau N°06 : Les importations de quelques produits alimentaires (en million de dinars).....	40
Tableau N°07 : Les premiers producteurs des figes sèches dans le monde.....	55
Tableau N° 08 : Les échanges mondiaux de la fige sèche en 2013.....	56
Tableau N°09 : L'évolution de la superficie et de la production des figes en Algérie.....	58
Tableau N° 10 : Les explorations de la fige sèche durant la période 1939-1950.....	60
Tableau N°11 : Répartition de la population par secteurs d'activités en 2017.....	62
Tableau N° 12 : Répartition des SA en 2017.....	63
Tableau N°13 : Evolution superficies en figuiers à Beni Maouche.....	64
Tableau N°14 : Evolution de la production de figes à Beni Maouche.....	65
Tableau N°15 : Répartitions des figiculteurs selon l'âge.....	68
Tableau N°16 : Répartitions des figiculteurs selon le début de leurs activités.....	68
Tableau N°17 : Répartitions des figiculteurs selon leurs adhésions à l'association et/ou la coopérative.....	69
Tableau N°18 : Les variétés des figes en pourcentage.....	72
Tableau N°19 : Rendement de la production des figes de trois dernières années.....	72

Tableau N°20 : Plantation de figiers par les figiculteurs.....	73
Tableau N°21 : Destination de production des figiculteurs.....	74
Tableau N°22 : Type d’emballage utilisé par les figicultrices.....	74
Tableau N°23 : Les demandes et exportations des figes sèches.....	75

Liste des figures

Figure N°01 : Du territoire aux produit de terroir	28
Figure N°02 : Evolution de la part du secteur agricole dans le PIB.....	37
Figure N°03 : Répartition de la population de la figue sèche dans les neuf premiers producteurs dans le monde.....	56
Figure N°04 : Les exportations des figues sèches dans le monde.....	57
Figure N°05 : Les importations des figues sèches dans le monde.....	57
Figure N°06 : Evolution des superficies en hectare et la production en tonne de la figue en Algérie.....	59
Figure N°07 : Répartition des figuiculteurs selon l'âge.....	67
Figure N°08 : Répartition des terres selon la superficie cultivées.....	70
Figure N°09 : Répartition des terres selon la superficie en figuiers.....	71

Remerciement.....	01
Dédicace.....	02
Liste des abréviations.....	04
Liste des tableaux.....	06
Liste des figures.....	08
Introduction générale.....	09
Chapitre 01 : Internationalisation des entreprises et développement territorial	
Section 01 : Concept clés sur l'internationalisation.....	13
Section 02 : Le développement territorial.....	20
Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportation des produits agricoles en Algérie	
Section 01 : L'agriculture en Algérie.....	33
Section 02 : Produits de terroir en Algérie et promotion des produits agricoles à l'exportation.....	42
Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche	
Section 01 : Généralité sur la figue dans le monde et l'Algérie.....	53
Section 02 : Importance de la figue sèche dans la commune de Beni Maouche et ses contraintes d'exportation.....	61
Conclusion générale.....	82
Bibliographie	
ANNEXES	
Table de matière	

Introduction générale

L'internationalisation des entreprises est un processus dynamique qui a pour objectif l'introduction de l'entreprise aux marchés étrangers, le plus souvent éloignés et différents culturellement, économiquement et juridiquement de ceux du marché national de l'entreprise.

L'analyse de processus d'internationalisation peut être conduite à trois stratégies : celle des exportations, la licence ou les investissements direct étranger.

Comme toute entreprise, les entreprises actives dans le secteur agricole peuvent bénéficier de plus d'avantage lors de l'internationalisation; à savoir l'augmentation de chiffre d'affaire, réalisation des économies d'échelle et la réduction de risque de marché. Différemment aux autres, ces dernières veulent acquérir des parts de marché importantes. cela par la satisfaction de l'augmentation de la demande de consommation de la population due à la pression démographique et la satisfaction de la demande en matières premières agricoles pour les industries agroalimentaires.

L'agriculture offre des biens économiques moteurs d'échanges internationaux. Elle peut être considérée comme un outil qui sert à alimenter la population d'un pays, d'une part et de jouer un rôle important dans le développement économique d'un pays d'une autre part. Ce développement se réalise par deux dimensions ; celle des importations des produits qu'il ne produit pas et l'autre concerne les exportations des produits qu'il produit¹.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les échanges internationaux de tous les produits ont augmenté plus vite que la croissance mondiale. Cette évolution peut s'exprimer par plusieurs facteurs, dont on cite : le développement des moyens de transport, de moyens de communication et de technologies de l'information et leur influence sur la diminution des coûts des échanges qui ont entraîné une accélération des échanges commerciaux.

Ces échanges ont été facilités grâce aux nombreuses institutions. Concernant l'agriculture, l'Organisation Mondial de Commerce (OMC) est parmi les institutions qui l'ont favorisé à travers la mise en place d'une discipline à suivre par les pays membres.

Dès l'indépendance, l'économie algérienne est basée uniquement sur l'exportation des hydrocarbures qui représentent 94,54 %² des exportations totales. Cela constitue une contrainte au développement et à la croissance économique puisque c'est une ressource

¹ C.BRANCHEREAU, « L'agriculture en droit des échanges internationaux », Certificat d'Etudes Juridiques Internationales, 2015, P6

² www.douane.gov.com consulté le 20/04/2018

exportatrice non renouvelable et non durable ce qui a poussé l'Etat à se tourner vers le développement des autres secteurs, surtout le secteur primaire à travers la mise en œuvre des politiques de redynamisation.

A partir de 1963, l'agriculture algérienne a connu une série de réformes et de plan dans le but de développer le secteur agricole, de l'autogestion à la révolution agraire (1962-1979) après 1979 face à l'échec de la première politique, les premières expériences de libéralisation de marché sont introduites, plus précisément, lors de l'adaptation de programme d'ajustement structurel.

Vers la fin des années 1999, la stabilisation financière et le retour progressif de la sécurité dans le pays ont poussé l'Etat à lancer des programmes de soutien agricole à partir de 2000 dans le but d'assurer la sécurité alimentaire du pays.

L'Algérie est bien évidemment un pays vaste avec une forte diversité culturelle et géographique ce qui a donné un territoire très riche en terme de produits de terroir tels que: l'huile d'olive, le miel, les dattes et la figue sèche. Cette dernière représente un marché très porteur qui n'est malheureusement pas développé en Algérie. Vu que cette filière constitue une alternative des exportations hors hydrocarbures cela représente un avantage pour le développement économique de l'Algérie.

Dans notre travail, nous allons essayer de répondre à notre problématique suivante :
Quelles sont les contraintes d'exportation de la figue sèche de Beni maouche?

De cette problématique découle d'autres questions secondaires :

- Comment une entreprise s'internationalise ?
- En quoi consistent le territoire, le terroir et les produits de terroir ?
- Comment l'Etat promeut les exportations agricoles ?

Le choix de la thématique est justifié par la faiblesse pour ne pas dire l'inexistence des exportations de la figue malgré que l'Algérie occupe la troisième place mondiale dans sa production.

Pour répondre à notre problématique, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

H1 : Le manque de soutien de l'Etat accordé aux figuiculteurs de Beni Maouche a un impact sur le développement de cette filière et de qui ce fait pénalise ses exportations.

H2 : L'insuffisance la main d'œuvre active dans le domaine empêche l'augmentation de la production de la figue donc son exportation.

H3 : La non maîtrise des démarches d'exportation par les figiculteurs de Beni Maouche qui fait que certaines demandes de l'étranger pour ce fruit ne soient pas satisfaites.

Réunissant d'une part, l'analyse théorique en consultant divers ouvrages, articles, sites internet, etc. Et d'autre part une analyse empirique basée sur une enquête par questionnaire auprès des figiculteurs et deux guides d'entretiens auprès du directeur de la coopérative et celui de l'association des figiculteurs de la Beni Maouche nous conduit à structurer notre travail en trois chapitres :

Le premier chapitre est basé sur l'internationalisation des entreprises et le développement territorial ;

Le deuxième chapitre, s'intitule l'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie ;

Le dernier chapitre porte sur « les contraintes d'exportation de la figue sèche de la commune Beni Maouche ».

Chapitre I

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

Introduction de chapitre

L'internationalisation des entreprises tient une place importante puisque c'est une stratégie qui permet à ces dernières de se développer et d'acquérir une place dans le marché étranger par la satisfaction de la demande mondiale et la diversification des échanges dans son domaine d'activité, soit en secteur d'industrie, agricole ou celui des services.

L'explosion de la demande mondiale des produits agricoles a poussé les entreprises qui activent dans ce domaine de faire face la concurrence internationale, en offrant des produits compatibles avec les normes internationales avec des caractéristiques différentes à celles des concurrents.

Dans ce premier chapitre, on va présenter dans la première section des concepts clés de l'internationalisation, en s'appuyant sur les définitions et les formes de cette dernière. Dans la deuxième section, on va donner un aperçu sur l'agriculture dans le monde, présenter certaines définitions de territoire, terroir, les produits de terroir et la relation entre eux, et on va traiter de manière générale le développement territorial.

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

Section 01 : Concepts clés sur l'internationalisation

L'internationalisation est une stratégie qui conduit les entreprises à se développer à l'échelle internationale. Différentes théories ont expliqué l'internationalisation de ces entreprises et identifier les principaux facteurs permettant cela. Parmi ces théories, on a la théorie éclectique OLI qui constitue une synthèse des théories existantes de l'internationalisation. Le principe de cette théorie est que les firmes ont le choix entre trois modalités de pénétration dans un marché étranger : exportation, investissement direct étranger (IDE) ou licence.

Le choix de mode de pénétration est en fonction de la présence ou de non des avantages OLI. Le terme OLI, présente les différents avantages d'une entreprise :

Pour les avantages de localisation (L, localisation avantage), les firmes doivent s'implanter dans un pays où elles maximisent le plus ses avantages, le choix de pays s'effectue autour de trois éléments ; environnement, systèmes, politiques. Et pour l'avantage de l'internationalisation (I, internalisation avantage) l'entreprise a le choix entre plusieurs méthodes pour son implantation à l'étranger à condition qu'elle maximise ses avantages spécifiques.

Pour Dunning, l'entreprise choisira la licence lorsqu'elle détient que l'avantage spécifique (O), l'exportation si elle détient l'avantages spécifique (O) et un avantage à l'internationalisation (I), et elle décidera de s'implanter à l'étranger sous forme d'IDE lorsque les trois avantages (OLI) sont réunis.³

I.1. Généralité sur l'internationalisation

Le développement de l'entreprise en dehors de la sphère de son marché national nécessite un recours au processus de l'internationalisation. Pour la réussite de cette stratégie il est nécessaire d'avoir un temps, un travail préparatoire et des conditions spécifiques pour l'entreprise.

La recherche de nouveaux marchés, la répartition des risques entre plusieurs pays, l'accès à des environnements réglementaires plus favorables et l'amélioration de la compétitivité sont les facteurs de l'internationalisation des entreprises.

³ J. CAREDEBAT, « Les nouveaux défis de l'internationalisation », édition de Boeck, Paris, 2010, p141

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

I.1.1. Définitions de l'internationalisation

Selon Laghzaoui (2009) l'internationalisation est « l'ensemble des démarches qu'une entreprise engage pour se développer au-delà de son territoire national : exportation, recherche de partenaires commerciaux, investissement à l'étranger, recrutement de personnel étranger, etc. »⁴

L'internationalisation est définie comme étant une activité qui se passe entre plusieurs nations, l'internationalisation correspond à l'action de s'internationaliser, c'est -à-dire de généraliser l'action de l'entreprise à l'ensemble ou à une partie des nations.⁵

A travers ces définitions, on peut dire que l'internationalisation est une stratégie de développement d'une entreprise hors des frontières de son pays d'origine.

I.1.2. Les formes d'internationalisation

On y trouve plusieurs formes qui sont les suivantes :

I.1.2.1. Les stratégies d'exportation

On parle d'exportation lorsque une entreprise vend toute ou une partie de sa production réalisée dans son propre pays à l'étranger. Elle peut exporter selon trois formes ;

- Exportation directe : elle consiste à réaliser des ventes des produits directement sur le marché étranger en assurant la livraison et la facturation depuis son pays d'origine sans avoir un représentant ou d'intermédiaire, avec l'exportation directe l'entreprise est devenue autonome dans la gestion de son activité commerciale cela permet à l'entreprise d'établir des prix plus bas et donc de gagner des parts de marchés.⁶

Ce type d'exportation présente des avantages et inconvénients qui sont résumés dans le tableau ci-dessous :

⁴S.LAGHZAOU, « Internationalisation des PME : apport d'une analyse en termes de ressources et compétence » 2009. Management et avenir, vol .2, 22 ;pp 5-69 IN W. PISAREK « stratégie d'internationalisation des PME . Les rapports en termes de conceptualisation du processus ». Economie et finance, 2011, p 8.

⁵S. MERCIER, « L'essentiel des stratégies d'internationalisation de l'entreprise », France, 2007, p5

⁶ Idem, p84

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

Tableau N°01 : les avantages et inconvénients d'exportation directe

Avantages	Inconvénients
- L'absence d'un intermédiaire ou de représentant permet à l'entreprise d'être en contact direct avec ses clients et mieux comprendre leurs besoins, comme elle offre une marge bénéficiaire plus importante.	- L'absence d'un intermédiaire rend les négociations commerciales plus difficiles à distance et une vente plus complexe.

Source : J.Amelon, J.Cardebat, op, cit, p195.

- Exportation indirecte : c'est un mode dans lequel l'entreprise exportatrice fait recourt à un intermédiaire commercial qui est un professionnel qui connait le marché étranger.

Ces intermédiaires sont⁷ :

- L'agent commercial qui est une personne morale ou physique qui agit en tant qu'intermédiaire indépendant entre l'exportateur et l'acheteur, son rôle est de négocier la vente ou l'achat de marchandise, il peut représenter l'exportateur à titre exclusif ou être le représentant de plusieurs entreprises sans avoir une concurrence entre elles.
- Le représentant qui est un commerçant indépendant, qui achète les produits de l'exportateur à un prix déterminé pour les revendre en son nom et pour propre compte.

Ce mode d'exportation est caractérisé par une faible ou une absence d'action de l'entreprise exportatrice sur le marché. Ses avantages et inconvénients sont présentés dans le tableau suivant :

⁷ S. LAGHZAOU, op, cit, p85

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

Tableau N° 02: les avantages et inconvénients d'exportation indirecte

Avantages	Inconvénient
<ul style="list-style-type: none">- Pénétration rapide du marché et une bonne maîtrise de la politique commerciale grâce à l'expérience des intermédiaires ;- Une simplification des opérations logistiques et administratives qui sont assurées par l'intermédiaire.	<ul style="list-style-type: none">- La diminution des bénéfices ;- La perte de contrôle des ventes à l'étranger ;- Il n'y a pas de contrat direct avec les clients.

Source : J.Amelon, J.Cardebat, op, cit, p197

- L'exportation concentrée ou associée : elle consiste pour l'entreprise à exporter ces produits en coopération avec d'autres entreprises nationales plus rarement étrangères et permet de construire un groupement d'exportation qui mette des moyens communs pour réaliser la politique d'exportation.

Les modalités les plus connues d'exportations concentrées sont :

- Le groupement d'exportateurs : il s'agit de la création d'une société commune par plusieurs exportateurs non concurrents.
- Le postage qui est une forme de coopération internationale entre deux entreprises, il consiste pour une petite moyen entreprise (PME) qui souhaite entrer dans le marché étranger, à solliciter l'aide d'une entreprise déjà présentée sur ce marché pour la commercialisation de ses produits.

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

Tableau N° 03: les avantages et inconvénients d'exportation concentrée

Ci-dessous, un tableau qui porte sur les avantages et inconvénients de ce type d'exportation.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Un accès facile et rapide au marché étranger ;- Bonne connaissance du marché par les groupements d'exportateurs ;- L'association avec d'autres entreprises permet de réduire les opérations logistiques et administratives.	<ul style="list-style-type: none">- Une difficulté pour trouver des entreprises partenaires motivées sans différence de taille et de culture.

Source : J.Amelon, J.Cardebat, op, cit, p200

I.3.2.2. La licence

La licence est un contrat ou un accord par lequel une entreprise d'un pays (donneur de licence) concède à une entreprise d'un autre pays (licencié) le droit d'utiliser ou d'exploiter pendant une période déterminée et sur un territoire défini un ou plusieurs droits de propriété intellectuelle dont elle est titulaire en retour d'une rémunération⁸.

Autrement dit, une licence est une forme d'entrer sur le marché impliquant deux entreprises, celle qui délivre la licence et celle la recevant où l'entreprise qui délivre autorise celle qui reçoit à utiliser sa propriété intellectuelle pour une durée donnée.

Cette forme d'internationalisation constitue plusieurs avantages et inconvénients ;⁹

- Les avantages : parmi eux, on trouve :
 - ✓ Les coûts relativement faibles ;
 - ✓ Moyen rapide de pénétrer sur un marché étranger et développer la notoriété d'une image.

⁸ J.PEYRAD, « Gestion financière internationale », édition vuibert, France, 1992, p21

⁹ Idem p202

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

- Les inconvénients, dont on trouve :
 - ✓ Le risque de contrefaçon ;
 - ✓ La difficulté de contrôler la qualité de produits donc risque pour l'image de marque ;
 - ✓ La licence peut entrer en concurrence avec l'entreprise qui a accordé la licence sur d'autres marchés, surtout après la date d'expiration de la licence.

I.3.2.3. Les investissements directs étrangers (IDE)

Selon l'OCDE « Les IDE sont des mouvements internationaux de capitaux réalisés en vue de créer, développer ou maintenir une filiale à l'étranger ou d'exercer le contrôle sur la gestion d'une entreprise étrangère.¹⁰»

Selon FMI « les investissements directs étrangers correspondent aux opérations financières des firmes transnationales destinées à contrôler ou à exercer une influence significative sur le marché et la gestion d'entreprises implantées dans un pays différent de celui de la maison mère.¹¹»

Selon la banque mondiale « les IDE est l'acquisition d'un intérêt durable dans la gestion de l'entreprise, l'IDE suppose l'intention de détenir un actif pendant quelques années et la volonté d'exercer une influence sur la gestion de cet actif.¹²»

Les IDE peuvent prendre la forme de fusion/acquisition ou la création d'une filiale à l'étranger.

a) Fusion/acquisition

C'est le regroupement d'entreprises, il s'agit des modalités de rachat total ou partiel du capital d'une entreprise par une autre entreprise dans le but d'assurer sa croissance à l'international.

¹⁰ www.glossaire.international.com consulté le 10/03/2018

¹¹ G.BASTINON, A. GHOUFRANE, N.OULMANE, A.SILEM, « commerce international. Investissement direct étranger et participation des pays », 2000, p70

¹² Idem

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

Cette forme d'IDE présente certains avantages et inconvénients¹³ ;

- Les avantages :
 - ✓ La rapidité de développement ;
 - ✓ Acquérir de positions déjà acquises (part de marché, implantation internationale ou des compétences déjà développées).
- Les inconvénients :
 - ✓ Difficulté d'intégrer l'entreprise rachetée dans le groupe.

b) La création d'une filiale à l'étranger

On parle de création d'une filiale lorsque une société possède plus de la moitié du capital d'une autre société, la seconde est considérée comme filiale de la première. La filiale est contrôlée par la maison mère mais elle est indépendante juridiquement de celle-ci¹⁴.

Parmi les avantages de création d'une filiale, on cite :

- ✓ Le développement progressif donc mieux maîtrisable ;
- ✓ La culture de l'entreprise renforcée ;
- ✓ La valorisation de l'expérience acquise.

Quant aux inconvénients, on cite :

- ✓ La lenteur de processus ;
- ✓ Le risque de réactivité plus grande de la concurrence ;
- ✓ La difficulté du financement.

La stratégie d'internationalisation des entreprises est généralement considérée comme bénéfique parce qu'elle constitue un moyen d'accéder à des nouveaux marchés mais il faut bien choisir son mode de pénétration, adéquat selon les avantages que l'entreprise détient.

¹³ G. BASTINON, op, cit, p70

¹⁴ Idem

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

Section 02 : Le développement territorial

La naissance de l'agriculture sur notre planète est la cause de développement de plusieurs territoires ruraux à travers les différents produits extraits de terre. Ces produits sont liés aux espaces géographiques ; dont on cite le climat et le sol, et à la culture de production, ce qui caractérise les produits standards d'un espace à l'autre ; ces espaces sont appelés « terroirs ». Grâce à ces derniers les produits spécifiques territoriaux « produits de terroir » sont apparus comme un centre d'intérêt pour développement territorial.

II.1. L'agriculture

L'agriculture occupe un rôle important dans le développement territorial, ce qui reflète sa participation majeure dans l'évolution économique d'un pays.

Au début, la fonction principale de l'agriculture est celle d'assurer la nourriture de la population d'une nation ; à cette époque, l'agriculture était l'activité principale des gens où ils se nourrissaient à partir des produits de pêche ou de la nature¹⁵.

À l'apparition des cités, le nombre de la population s'agrandissait, ce qui poussait l'homme à réfléchir sur la façon par laquelle la nature s'agençait pour leur offrir des moyens afin de répondre à leurs alimentations, donc il sollicitait la terre pour diversifier ses alimentations, puis il découvrait la notion d'extension des terres vouées à l'agriculture. Les découvertes ont été plus en plus évoluées à chaque fois que les besoins de l'homme augmentaient.¹⁶

La satisfaction de ces derniers l'a menée vers la réflexion sur le surplus agricole en mettant en place la première forme d'échange qui est le troc, en échangeant les produits agricoles contre ceux qui sont manufacturés. À partir de là est apparu l'économie rurale et sociale.

Arrivant aux échanges monétaires et l'apparition de libre échange, l'agriculture s'est trouvée en face d'une autre fonction qui est la compétence en matière des échanges

¹⁵B.BENYOUCEF, « Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social. Qu'en est-il de l'Algérie », *Revue agricole*, numéro spécial 1 (2016) 17-31, Université Farhat Abbas Setif 1.P9

¹⁶Idem

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

internationaux dont elle est devenue un facteur essentiel dans le fonctionnement de l'ensemble de l'économie d'un pays, même dans les pays industrialisés.

A cet effet, la recherche de plus de production est le souci de chaque nation pour répondre à la demande, en développant les techniques et la culture de production agricole et plein d'autres moyens pour renforcer la contribution de ce secteur dans le développement économique.

L'intervention de l'organisation mondiale de commerce pour promouvoir l'activité agricole lui a donnée une place plus puissante où chaque nation essaye d'être la plus compétitive en secteur agricole.

Dans le cadre de l'organisation, les pays membres ont été obligés d'introduire une stricte transparence concernant leurs échanges agricoles ; et cela par la mise en œuvre de certaines disciplines à respecter, qui sont comme suit¹⁷ :

- **L'accès au marché** : il s'agit de faciliter l'accès au marché intérieur d'un pays pour les autres pays, c'est-à-dire la réduction des limites sur l'accès à travers :
 - ✓ La réduction des droits de douane et les quotas à l'importation ;
 - ✓ La prévention d'un seuil minimum qui correspond à un certain pourcentage de leur consommation intérieure.
- **Le soutien interne** : il s'agit de limiter les soutiens internes à la production qui sont classés en trois catégories (boites) :
 - ✓ La boîte verte : ce sont les soutiens à l'agriculture qui n'incitent pas à l'augmentation de la production et n'ont pas d'effet sur les échanges dont elle englobe les programmes de service public tel que les recherches, les formations, les infrastructures...etc., les aides directes aux producteurs indépendantes de leurs productions ou leurs facteurs de production telles que les aides forfaitaires en cas de mauvaise récolte et les programmes de protection de l'environnement et les aides aux régions défavorisées ;
 - ✓ La boîte bleue : inclus les aides versées à des producteurs dans le cadre de programme de réduction à la production ; tel que les aides liées à la jachère. Cette boîte a été créée pour les aides versées par l'Union Européenne et les Etats-Unis à leurs agriculteurs ;

¹⁷ B.HERMELIN. K.TARVENI, « Les négociations agricoles à l'OMC : Etat des lieux », document réalisé pour le Séminaire de haut niveau sur les enjeux de la conférence ministérielle de Cancun pour les pays francophones en développement, organisé par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, juin 2003. PP 4-5

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

- ✓ La boîte orange : contient les soutiens aux prix agricoles et toutes les mesures qui visent à garantir aux producteurs d'un pays un prix intérieur plus élevé à celui de marché mondial.

Les aides pour les deux premières boîtes (verte et bleue) ne sont pas soumises aux réductions mais elles ne doivent pas être augmentées contrairement à la dernière (orange) où les aides doivent être réduites selon certaines valeurs exigées en distinguant de différence entre celles exigées aux pays développés de ceux exigées au pays en développement.

- **La concurrence à l'exportation** : il s'agit des recherches des mesures de soutiens accordés aux exportateurs d'un pays afin de vendre à un prix inférieur à celui intérieur du pays producteur en vue de faire face au jeu de la concurrence tel que les subventions accordées aux transports des produits.

Le meilleur exemple en terme de soutien agricole dans le monde est l'Union Européenne (UE) qui a mis en place une politique agricole commune qui vise à ¹⁸:

- Accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique et en optimisant les facteurs de production ;
- Assurer un niveau de vie équitable à la population agricole ;
- Stabiliser les marchés ;
- Garantir la sécurité des approvisionnements ;
- Assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

Cette politique est fondée sur trois principes qui servent à faciliter les échanges entre les pays membres. Ces principes sont¹⁹ :

- Un marché agricole unique (les barrières douanières sont supprimées entre les États membres, les règles sanitaires et les normes techniques harmonisées) ;
- La préférence communautaire (la production agricole européenne est privilégiée à celle des autres pays) ;

¹⁸Groupe PAC, « Guide de la politique agricole commune », réalisée par les organisations du groupe PAC, 2013 disponible sur le site : www.civam.org consulté le 01/05/2018

¹⁹ Idem

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

- La solidarité financière (les dépenses sont puisées dans un budget commun et affectées en fonction des politiques communes indépendamment de la contribution de chaque État membre).

II.2. Définitions de territoire

Le terme territoire vient de latin *territorius* qui indique la qualification d'une zone conquise par l'armée romaine et gouvernée par une autorité militaire. Il est liée à la fois aux indéterminations suivantes : géographique, historique, éthologique, politique, anthropologique, économique et organisationnel²⁰.

Le territoire peut se définir comme étant *«une zone géographique qui réunit les ressources naturelles (l'environnement ou milieu naturel physique et biologique, y compris les ressources génétiques) et les ressources humaines ou culturelles portées par différentes générations d'habitants et de producteurs. Ce territoire est délimité dans l'espace »*²¹

Cet espace n'a pas toujours une histoire ancienne tel que les pays, il possède une dimension politique, il peut être un espace rural ou urbain, moins lié à la culture locale aux savoir-faire locaux et il peut exister sans être lié à un produit.

De façon brève on peut dire que le territoire est un espace géographique, protégé, délimité et caractérisé par une gouvernance économique et politique commune.

II.3. Définitions du terroir

La notion du terroir a connu plusieurs concepts dès son apparition qui a été juste une dimension géographique liée au sol et au climat. Ensuite il a été renforcé pour prendre d'autres dimensions qu'on connaît aujourd'hui : culturelle et sociale.

Selon l'UNESCO *« Un terroir est un espace géographique délimité, défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire mis en jeu révélant une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet*

²⁰ Y. PESQUEUX, « La notion de territoire », édition CNAM, Paris, 2010. P 3

²¹ B.PECQUEUR, «Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du sud », édition IRD Paris, 2005. P298

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

espace et donc hommes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivant et innovant qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition.»²²

Pour quelques éclairages, on détaille les éléments de cette définition comme suit :

- **Un espace géographique délimité** ; c'est-à-dire ses limites se sont construites au fil de temps. Ses caractéristiques se sont façonnées tout au long de l'histoire des hommes qui y ont vécu.

- **Une communauté humaine** ; ce sont les hommes qui créent les terroirs, c'est une communauté humaine qui met en valeur les potentialités agricoles et les particularités culturelles d'un espace. Au fur et à mesure se tissent des liens de solidarité, des identités et aussi des règles collectives partagées.

Par ailleurs, cette communauté n'évolue pas de manière isolée, elle est intégrée à une société plus large qui impose des règles générales (transformation agro-alimentaire, commercialisation...).

- **Des savoirs faire**, qui révèlent une originalité et confèrent une typicité. Les savoirs et savoir-faire des hommes sont issus des interactions évolutives entre les pratiques humaines et le milieu environnant et sur l'accumulation d'expériences individuelles et collectives dans le temps. Ces savoirs et savoir-faire que l'on peut définir comme agro écologiques, se sont transmis de génération en génération par l'observation des pratiques des anciens et peu à peu enrichies de nouveaux fonctionnements.

Ils sont transmissibles dans un processus continu d'évolution et d'innovation, et partagés au sein de la communauté humaine.

Ces interactions constantes donnent aux produits de terroirs une originalité qui les distingue des autres et induisent donc une « typicité ».

- **Une reconnaissance** ; pour les produits et services originaires de cet espace, et pour les hommes qui y vivent.

Les communautés des terroirs se reconnaissent à travers leur savoir-faire partagé et leurs produits. La reconnaissance extérieure est bien sur importante, grâce à leur typicité et à leur mise sur le marché, les produits et services des terroirs doivent développer une « réputation » qui en retour apporte une reconnaissance de cet espace et des hommes qui y vivent.

²² www.civam.org consulté le 05/05/2018

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

- **Des espaces innovants et vivants** ; qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition.

Le terroir entretient une forte relation au temps, l'ancrage spatial n'est pas suffisant, l'ancrage historique du bien ou du service contribue à sa typicité en lien avec son terroir. Les terroirs d'aujourd'hui n'existent que parce qu'ils ont été hier des espaces d'évolution et d'innovations, c'est un processus continu qui se poursuit encore. Les innovations sont incontournables pour :

- ✓ aider les communautés à réduire la pénibilité des tâches quotidiennes et à faire en sorte que les jeunes s'investissent pour devenir les acteurs d'une « nouvelle agriculture » et d'une « nouvelle ruralité » ;
- ✓ réussir l'adaptation des terroirs aux changements climatiques et répondre aux nouveaux enjeux en produisant de nouveaux services environnementaux, en stoppant les dégradations des ressources naturelles ;
- ✓ inscrire les terroirs et leurs produits et services dans l'économie actuelle.

II.3.1. La divergence de terroir par rapport au territoire.

Selon Pierre Campagne et Bernard Pecqueur, la notion de terroir a évolué parallèlement à celle de territoire.

Les spécificités de terroir par rapport au territoire peuvent se définir comme étant : « *un système du quel s'établissent des interactions complexes entre un ensemble de facteurs humains (techniques, usage collectif), une production agricole et un niveau physique_ Le territoire. Le terroir est valorisé par un produit auquel il confère une originalité (une typicité) »²³.*

²³ P.CAMPAGNE et B.PECQUEUR, « Le développement territorial une réponse émergente à la mondialisation », édition Charles Léopold Mayer, Paris, 2014. PP 66-67.

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

Tableau N°04 : Comparaison entre terroir et territoire.

Terroir	Territoire
Résulte de l'histoire locale.	Construit socio-économique.
Exprime un lien complexe entre usages et environnement et appartenance au sol.	Exprime un projet de développement, un lien entre espace administratif et logique patrimoniale.
Importance des critères pédologiques, biogéographique, écologique ;...	Importance des critères socio-économiques, en termes d'emplois, d'attractivité.
Ecosystème	Système productif
Communauté	Organisation d'acteur et/ou d'institutions.

Source : P.COMPAGNE et B.PECQUEUR, « Le développement territorial une réponse émergente à la mondialisation », édition Charles Léopold Mayer, Paris, 2014 p. 44

En effet, la notion de territoire ne signifie pas celle de terroir ; le territoire inclut plusieurs terroirs avec spécificités divergentes qui lui donnent plus de ressources.

Le terroir est apparu comme un cadre d'émergence de ressources territoriales. Il résulte à travers la nature. Mais le territoire est créé par la volonté des hommes²⁴.

II.4. Définition du produit de terroir.

Les produits de terroir désignent à la fois l'espace, le temps et appuient sur des savoirs et des pratiques partagés, ils se situent en un lieu et ont une histoire. Autrement dit, ces produits sont extraits d'une culture qui vient de toute une longue histoire.²⁵ Le produit de terroir constitue plusieurs critères qui sont²⁶ :

- **La qualité** ; la qualité du produit de terroir revient à l'espace géographique dont il est extrait et aux facteurs de production humains par lesquels il est fabriqué. Cela sert à le rendre un produit spécifique avec une typicité unique. Soit au niveau de marché local,

²⁴P. COMPAGNE et B. PECQUEUR, op. cit, p45

²⁵ L. BERNARD et P. MARCHNAY, « Le vivant, le culturel et le marchand: les produits de terroir », 2000. Autrement. , vol. 194, p. 191-216, disponible sur le site : www.ethno-terroirs.cnrs.fr consulté le 05/05/2018

²⁶ I. ABDELAOUI, « Les produits de terroir en Algérie : état des lieux, enjeux et efficacité des stratégies de développement (cas des dattes Deglat Nour) », mémoire de magister, université Mohamed KHIDER Beskra, 2015. PP 17-18

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

national ou international, ces produits ne peuvent pas être pareils avec d'autres produits et ne peuvent plus être produits ailleurs.

- **La réputation** ; la réputation d'un produit de terroir est toujours positive, ce qui sert à faire connaître la zone géographique de produit à travers la constitution d'une indication géographique (IG).
- **L'histoire** ; il s'agit d'une indication local et originaire de produit par la durée de l'ancrage de produit dans un terroir. Autrement dit, l'histoire d'un produit de terroir est considérée comme une justification lors des appellations d'origines.
- **Le savoir-faire collectif** ; désigne l'ensemble des connaissances uniques, traditionnelles qui reviennent à une population d'une région particulière. Ces connaissances viennent d'une expérience transmise de génération en génération.

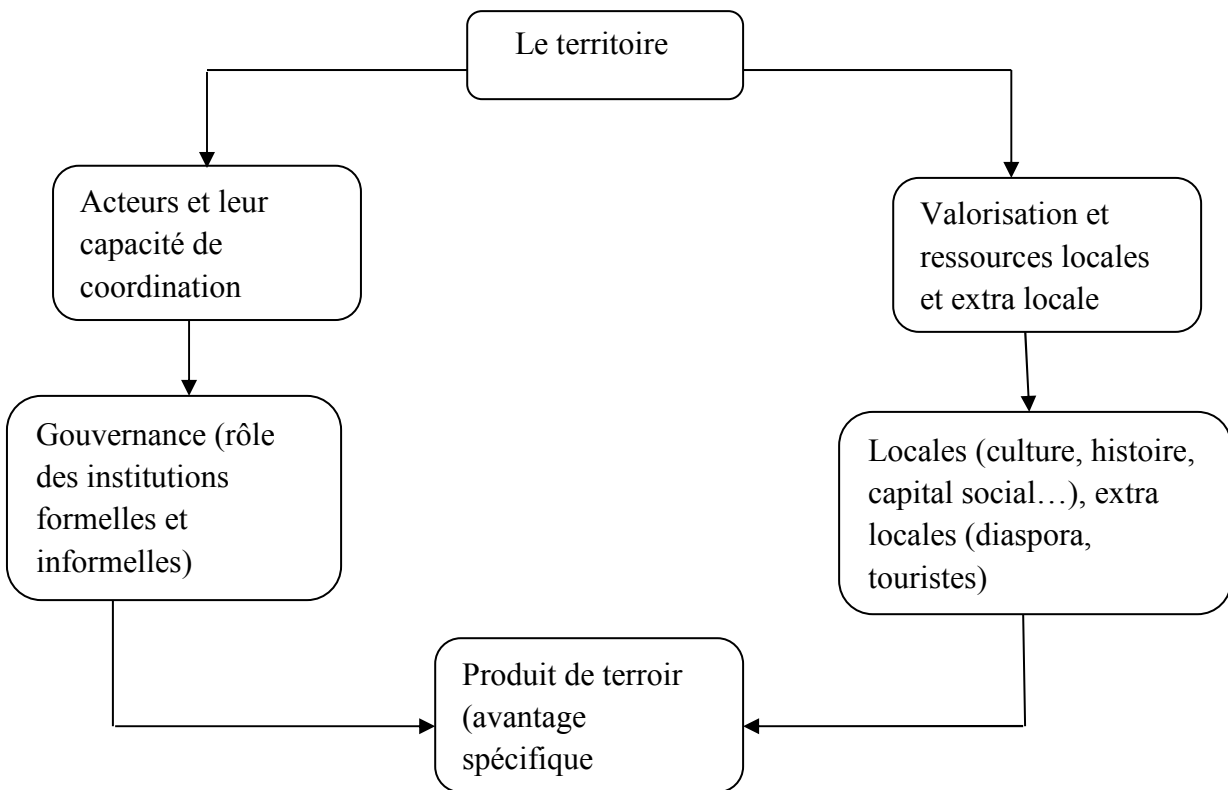
II.4.1. Le rapport de territoire aux produits de terroir

L'émergence de paradigme territorial dans la cadre de la mondialisation s'est traduit par la mise en avant de particularités locales et notamment la valorisation des produits alimentaires de territoire. Ces produits sont dotés d'un avantage spécifique territorial qui obéit à une logique de construction territoriale. Donc les produits de terroir appartiennent à la catégorie des produits spécifiques territoriaux²⁷.

²⁷ L. Hadjou, « Commerce extérieur des produits algériens de terroir : quel rôle pour les réseaux de diaspora », thèse doctorat, université A. Mira Bejaia et université de Montpellier 1, 2013. P 43

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

Figure N°01 : De territoire aux produits de terroir



Source : L.Hadjou, op, cit, P44

Le territoire constitue des ressources locales qui visent à les valoriser, ces dernières issues d'une histoire et d'une culture dont leur savoir-faire appartient aux citoyens locaux de territoire.

Afin de faire reconnaître la valeur de produit, il faut que les acteurs locaux expriment une certaine volonté en matière d'actions et de promotion de produit collectivement (en formant des communautés, des associations, des collectivités, etc.) en mettant en œuvre une bonne gouvernance à suivre.

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

II.5. Le développement territorial.

Le développement territorial est défini comme étant « *tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire.* »²⁸

Ce processus a pour objectif d'être concurrentiel en terme de produits standards vis-à-vis de ces voisins en recherchant de ressources propres au territoire.

La diversification géographique a donné naissance aux trois types d'espaces ruraux²⁹:

- Les zones favorables qui produisent des biens agricoles et génèrent pour les producteurs des revenus plus que suffisants ;
- Les zones difficiles qui sont soumises aux obstacles naturels, ce qui empêche la production durable en les mettant hors-jeu de marché ;
- les zones intermédiaires qui produisent plusieurs types de produits qui appartiennent spécifiquement à leurs territoires. Ces dernières sont caractérisées par des politiques de labellisation qui ne correspondent pas seulement aux produits matériels mais aussi au savoir-faire, service, patrimoine unique, etc.³⁰

En conséquence, ces zones intermédiaires offrent des ressources identiques qui servent à atteindre l'objectif de processus de développement territorial en leurs constituant des politiques de labellisation.

A cet effet, Les zones intermédiaires ont été l'objet de construction des projets de développement des acteurs locaux ; en passant de territoire subi (territoire donné dont on cherche pas à analyser la genèse et les conditions d'élaboration, il correspond plus souvent à un découpage politico-administratif) au celui construit à travers l'invention des ressources spécifiques³¹; d'une sorte, ces ressources sont existées mais il s'agit d'inverser le regard afin de les développer, ce qui sert à mener vers un développement territorial, autrement dit ; il s'agit de formuler la ressource et organiser sa valorisation. Les associations, les collectivités locales ou les communautés ce sont les acteurs concernés par le processus de valorisation de ressources de leur territoire.

²⁹ B. PECQUEUR, op, cit p298

³⁰ P. CAMPGNE et B. PECQUEUR, op, cit. PP 66-67

³¹ Idem. P45

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

Donc pour généraliser la notion de développement territorial, on peut dire que c'est un processus désormais bien établi dans un grand nombre de territoire ruraux. Son émergence est récente ; autrement dit, grâce à l'histoire et la géographie, les espaces ruraux pourraient avoir la qualification du territoire du fait qu'ils sont délimités et ils ont des appellations précises, mais lorsqu'il s'agit d'émergence récente, cela signifie qu'il y avait de ressource à valoriser au sein de ce territoire ; dans ce cas on parle des territoires en développement.

L'apparition de produits de terroir est la conséquence de développement de l'agriculture à travers les siècles où chaque territoire peut contenir un ou plusieurs produits de terroir, cela dépend de la diversification géographique.

Les produits de terroir peuvent mener au développement d'un territoire par la construction des projets de valorisation et de développement de ces derniers tel que les industries de transformation.

Chapitre 01 : internationalisation des entreprises et le développement territorial

Conclusion de chapitre

En guise de conclusion de chapitre, et après la présentation de différents concepts concernant notre étude. On a vu que l'internationalisation constitue un élément fondamentale dans le développement de l'entreprise malgré les différents obstacles rencontrés, comme on a expliqué que le passage de territoire au produit de terroir constitue un moyen de développement territorial en passant de territoire subi au celui construit.

Ce passage est une logique de construction territoriale au sein des terroirs en essayant de formuler, de développer et de valoriser les ressources locales. Cela dans le but d'être concurrentiel avec les produits standards des autres territoires. Les terroirs et leurs produits doivent être ciblés par les entreprises qui veulent s'internationaliser afin d'acquérir des opportunités de marché.

On peut dire que l'apparition des espaces ruraux a servi au développement mondial de l'agriculture dont elle est devenue le centre d'intérêt des territoires. Ces espaces sont situés dans des terroirs où chaque terroir est influencé par des facteurs humains, climatiques et géographiques. Ces facteurs sont la cause d'évolution des ressources locales spécifiques qui sont les produits de terroir.

Chapitre II

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

Introduction de chapitre

Le commerce extérieur correspond à l'ensemble des flux de marchandises entre des espaces économiques de diverses nationalités, il a une grande importance dans le développement de l'économie d'un pays ; certains pays exportent pour élargir leur part de marché, les autres dans le but d'aider certains secteurs de leur économie.

Comme tout pays en voie de développement, l'Algérie a entamé plusieurs réformes et a adopté plusieurs législations dès son indépendance à nos jours ; afin de développer ses ressources exportables à travers des échanges commerciaux puisque c'est un pays préoccupé par des problèmes d'ouverture et l'économie est basée uniquement sur l'exportation des hydrocarbures. Ces réformes et législations sont portés sur les trois secteurs économiques ; industriel, agricole et celui des services. Dans notre travail, nous nous intéressons au secteur agricole.

Le secteur agricole en Algérie demeure toujours un élément central de l'économie. Son développement permet d'assurer la sécurité alimentaire de la population, et permet aussi la création de richesse et d'emplois par l'amélioration des moyens de production dans l'objectif de diversifier les produits agricoles, notamment les produits de terroir.

Vu que l'Algérie est une grande partie désertique, ses potentialités agricoles sont concentrées dans le nord du pays avec seulement 20% de la surface utilisable, ce qui limite sa gamme de produits agricoles. Pour rendre le secteur agricole un outil de croissance économique, à travers le développement des filières agricoles exportatrices et dans le but d'élargir l'ouverture de l'économie algérienne au marché mondiale, l'Algérie a signé un accord d'association avec l'Union Européenne (UE) en 2005, a intégré la Zone Arabe de Libre Echange (ZALE) en 2009 et a repris les négociations en vue de l'adhésion de a l'OMC, ainsi , de différentes politiques agricoles sont adoptées dans le but de développer ce secteur primaire .

Dans ce chapitre, nous présentons au premier lieu l'histoire de l'agriculture algérienne, ses programmes de soutiens et ses modes de financement. Puis nous passerons à la présentation des produits de terroir et les subventions de produits agricoles en Algérie.

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

Section 01 : L'agriculture en Algérie

L'Algérie est dominée par les exportations hors hydrocarbures qui restent une ressource insuffisante pour le pays, cela a poussé l'Etat à s'intéresser au développement de l'agriculture depuis l'indépendance à nos jours en disposant de divers politiques et programmes.

I.1. Aperçu sur l'histoire de l'agriculture en Algérie

Avant l'indépendance, l'économie algérienne reposait principalement sur l'agriculture, c'était la période coloniale donc la majeure partie des terres agricoles appartenait aux colons. Après l'indépendance, l'Etat a commencé son intervention afin de remplir le vide juridique laissé par la colonisation française en mettant en œuvre trois lois principales ; les premières sont l'arrêté du 24 août 1962 et le décret de mars 1963 qui ont donné naissance aux comités chargés de la gestion des terres abandonnées par les colons. Ces comités comprenaient les travailleurs précédemment employés sur ces terres et un directeur nommé par l'administration centrale de l'agriculture, la deuxième s'agit de l'arrêté de 06 mai 1966 qui indique que les fermes coloniales sont devenues propriété de l'Etat qui sont exploitées par les collectifs des travailleurs dans le cadre du système d'autogestion , c'est-à-dire il y a une indépendance des travailleurs vis à vis du gouvernement en matière de gestion des exploitations, particulièrement dans l'affectation des moyens de production et de produits de leur travail .³¹

La promulgation de l'arrêté de 71-73 du 8 novembre 1971 a instauré la réforme agraire. Cette réforme est venue avec le principe de « la terre appartient à celui qui la travaille » ce qui a permis de récupérer 1,2 millions hectares des terres qui étaient auparavant la propriété de grands pachas.

La révolution agraire a pour but de nationaliser les terres de propriété non exploitée et de propriétaire absentéiste, la première a pour but de supprimer les domaines à grande superficie qui n'utilise pas pleinement la force de travail disponible et les ressources en terre et en eau , la deuxième permet la confirmation des droits sur les terres exploitées par des paysans qui les utilisaient dans le cadre des relations de travail injuste.³²

³¹ B.MAGHNI « Analyse des politiques de soutien à l'agriculture en Algérie » thèse de doctorat, université de Bejaia, 2013, p4

³²B.BENYOUCEF, op, cit, p18

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

Cette réforme a connu un succès dans ces premières années mais par la suite, il est devenu évident que les efforts consentis étaient loin de donner les résultats escomptés, de temps que la croissance moyenne annuelle de la production agricole était faible et la facture des importations alimentaires est devenue très lourde à supporter vu la forte croissance démographique qui a engendré une hausse de la demande intérieure.³³

Face à ce constat d'échec, dès 1979 de nouvelles réformes ont été progressivement introduites, en mettant en place des premières expériences de libéralisation des marchés, suivis après par une restructuration des domaines agricoles socialistes (DAS), transformés en exploitation agricole collective (EAC) et en exploitation agricole individuelle (EAI)³⁴.

Le résultat de ce morcellement a eu une incidence inefficace sur les plans sociaux et économiques. Les exploitants en EAC ont voulu imiter les EAI qui ont eu la chance d'avoir bénéficié d'une concession individuelle. D'une part, des mésententes dans les EAC ont déstabilisé la production et d'autre part les bénéficiaires des EAI ont joué le jeu les premières années de la réforme et par la suite se sont mués en rentiers en louant leurs terres à des ouvriers agricoles ou à des investisseurs sans rapport avec l'agriculture.³⁵

Le contre-choc pétrolier qu'a connu le pays en 1986 a provoqué un déséquilibre dans l'économie algérienne, ainsi l'assainissement systématique de la trésorerie des exploitations agricoles est devenu plus possible suite à la baisse significative des ressources budgétaires, l'enclenchement d'une importante dette extérieure et le retrait de l'Etat dans la gestion des exploitations agricoles.

A partir des années 90, la transition de l'Algérie vers l'économie de marché a influencé l'agriculture algérienne. En effet, une augmentation des prix de biens agricole importés, suite à la suppression des subventions et la libéralisation de commerce extérieur, l'adoption de l'Algérie de programme d'ajustements structurel (PAS) l'a conduit à l'austérité budgétaire d'où une réduction du budget alloué à l'agriculture. L'ensemble de ces éléments ont donc pour conséquence un désinvestissement dans le secteur agricole.

³³ Ministère de l'agriculture et de développement rural, « Le renouveau agricole et rural en marche, revue et perspectives », Alger, Mai 2012, p2 disponible sur le site : www.minagri.dz

³⁴Idem

³⁵B. BENYOUCEF, op.cit. , p18

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

A partir de 1999 la clôture de (PAS) a donné une amélioration dans la situation financière de l'Algérie grâce à l'augmentation des prix du pétrole , cela a permis un lancement des programmes d'aide agricole.³⁶

I.2. La relance des programmes de soutien agricole (2000-2008)

A partir des années 2000, le secteur primaire a connu une nouvelle version de soutien grâce à une conjoncture pétrolière très avantageuse dont l'agriculture est devenue l'une des priorités de gouvernement en amenant plusieurs programmes.

I.2.1. Programme national de développement agricole (PND) 2000

Dans ce programme on assiste a un désengagement progressif de l'Etat en essayant d'améliorer les reformes engagées depuis 1980, dont il s'est inscrit dans une logique favorable à l'initiative privée en relance économique 2000-2004. Plus de 600 millions d'euros on été consacré a ce programme et à la relance du secteur agricole.

L'objectif était l'orientation vers l'investissement au sein des exploitations agricoles afin d'accroître les niveaux de production et de productivité et ce dans le souci d'améliorer rapidement la contribution du secteur agricole aux besoins alimentaires du pays en visant un taux de relèvement de 10% à 14% au nord du pays³⁷.

I.2.2. Le programme national de développement agricole et rural (PNDAR) 2002

Il s'agit d'un élargissement d'appui vers le domaine rural en vue de revitalisation et de développement local des espaces ruraux, tout en veillant à la préservation des ressources naturelles en essayant d'améliorer la situation des populations rurales les plus pauvres. Autrement dit, ce programme a été pris dans le cadre de trois piliers de développement durable ; économique rentable, socialement acceptable et durable de point de vue de l'environnement.³⁸

I.2.3. Le programme national de renouveau agricole et durable (PNRAD) 2008

Il a été délégué par le ministre de développement agricole et rural qui sert à mettre une cohérence et une synergie de mise en œuvre des politiques de développement agricole et rural. Avec la promulgation de la loi d'orientation agricole 08-01 du 03 août 2008 et le discours de chef de l'Etat à Biskra en 2009 qui tracent plusieurs objectifs ambitieux en vue de les atteindre tout au long de programme quinquennal de 2010 au 2014 ; Axée sur le renforcement

³⁶ B.MAGHNI, op.cit, p5

³⁷ Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du foret « les politique agricole à travers le monde: quelque exemples », Paris, 2014. Disponible sur le site www.agriculture.gouv.fr, consulté le 25/03/2018

³⁸ Ministère de l'agriculture et de développement rural, op, cit, P5

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

de la sécurité alimentaire nationale, elle vise ainsi à réduire les vulnérabilités dans le cadre d'un partenariat public-privé et, grâce à une implication des différents acteurs, à aboutir à l'émergence d'une nouvelle gouvernance dans la politique agricole. Ceci à travers :

- ✓ l'accroissement de la production nationale en produits de large consommation;
- ✓ la modernisation et la diffusion du progrès technologique dans les exploitations agricoles ;
- ✓ la modernisation et l'organisation des réseaux de collecte et de commercialisation de la production;
- ✓ la mise en place des systèmes de régulations interprofessionnels;
- ✓ l'extension des systèmes d'irrigation agricole (objectif 1, 6 millions d'hectares) ;
- ✓ le développement des espaces ruraux équilibré, harmonieux et durable.³⁹

Ce programme repose sur 03 piliers⁴⁰ :

Le premier pilier a été mis sur une base de projet de proximité de développement rural intégré (PPDRI). Ce projet vise la population de zones rurales qui ont des difficultés liées aux conditions de vie et celle de production, en essayant d'intégrer leurs ressources locales et leurs produits de terroir dans l'économie nationale à travers la valorisation de ces derniers. Ces zones sont considérées comme une source potentielle d'exportation agricole algérienne.

En principe ce programme a pour traduire dans la réalité le concept de gestion durable des ressources naturelles et la prise en charge des actions sur le terrain par les acteurs locaux : protection des bassins versants, gestion et protection des patrimoines forestiers, lutte contre la désertification, protection des espaces naturels et des aires protégées, et mise en valeur des terres.

Concernant le deuxième pilier, il s'appuie sur trois actions :

- ✓ Lancement de programmes d'intensification et de modernisation, qui visent l'accroissement de la production et de la productivité ainsi que l'intégration de 10 filières prioritaires : céréales, lait cru, légumes secs, pomme de terre, oléiculture, tomate industrielle, arboriculture, phoeniciculture (culture du palmier dattier), viandes rouges et aviculture.
- ✓ mise en place d'un système de régulation des marchés avec deux objectifs ; d'une part, sécuriser et stabiliser l'offre de produits de large consommation (céréales, lait, huiles, pommes de terre, tomates, viandes) et d'autre part assurer une protection du revenu des agriculteurs.

³⁹ Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du foret. op, cit ,p5

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

- ✓ mesures d'incitation et de sécurisation de l'activité agricole, crédit de campagne sans intérêt, renforcement du crédit leasing pour l'acquisition de machines et matériels agricoles, dispositif d'assurance contre les baisses de rendement et les calamités agricoles, renforcement de la mutualité rurale de proximité, soutien des organisations professionnelles et interprofessionnelles, meilleure adaptation des mécanismes de soutien et des circuits d'approvisionnement en intrants, et effort de sécurisation foncière

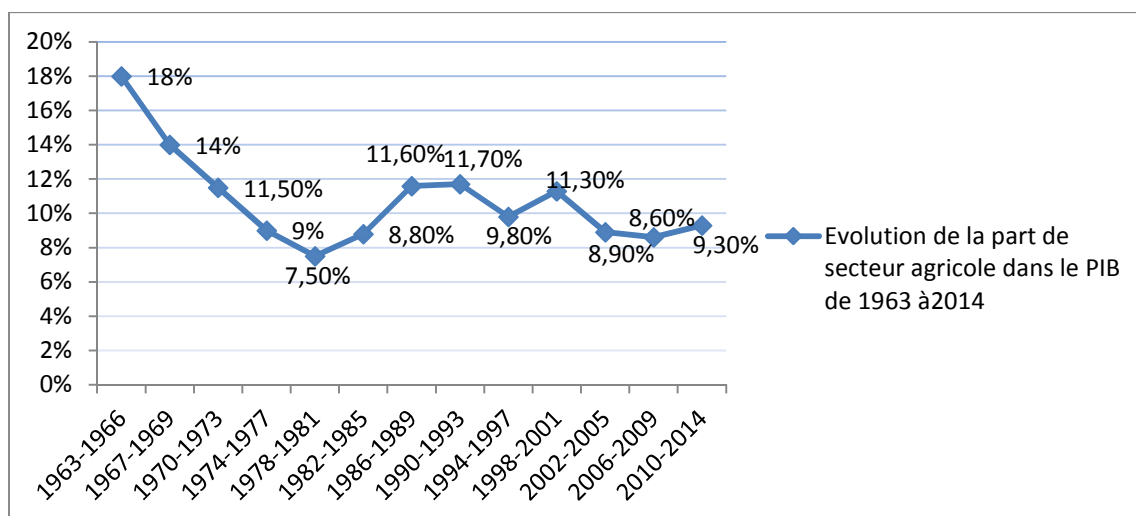
Le troisième pilier a pour mission d'assistance aux acteurs qui ont rencontré des difficultés lors de la mise en œuvre de politique de renouveau agricole ; ce programme d'envergure vise :

- ✓ la modernisation des méthodes de l'administration agricole;
- ✓ un investissement plus conséquent dans la recherche, la formation et la vulgarisation agricole afin de faciliter la mise au point de nouvelles technologies et leur transfert rapide chez les producteurs ;
- ✓ le renforcement des capacités matérielles et humaines de toutes les institutions et organismes chargés de l'appui aux agriculteurs et aux opérateurs du secteur ;
- ✓ le renforcement des services de contrôle et de protection vétérinaires et phytosanitaires, des services de certification des semences et plants, de contrôle technique et de lutte contre les incendies de forêts.

I.2.3.1. La contribution de secteur agricole dans le PIB (1963-2014)

La figure ci-dessous montre la part de secteur agricole dans le PIB.

Figure N° 02 : Evolution de la part du secteur agricole dans le PIB.



Source : B.BENYOUCEF, op, cit, p17

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

D'après la figure, on remarque une chute régulière de 1963 à 1981 de la part de l'agriculture dans le PIB. Cette part entre 1963 et 1966 était de 18%, puis de 14% entre 1967 et 1968 pour arriver jusqu'à 7,50% de 1978 à 1981 qui est le niveau le plus bas qu'a connu la part de l'agriculture dans le PIB total. Cette chute revient à l'instabilité des réformes agricoles où l'Etat a promulgué plusieurs lois et législations dans cette période et au monopole de l'Etat sur les terres agricoles.

Une amélioration progressive est remarquable de 1982 à 1993. Avec un taux de 8,80% en 1982 et de 11,70% en 1993, mais ce dernier taux reste toujours très faible par rapport aux taux enregistrés durant les premières années après l'indépendance. Cette faible augmentation est la conséquence des réformes de la décennie 80 où l'Etat a commencé à se désengager progressivement de ce secteur en autorisant l'exploitation privée pour les terres qui constituent un statut public.

Le passage vers l'économie de marché et la dette extérieure sont les facteurs de la baisse de taux au 9,80% durant 1994-1997, en ajoutant la mise en œuvre de nouvelles lois en 1997 qui exigent certaines conditions pour la concession et la cession des terres relevant de domaines privés de l'Etat.

On observe une instabilité des taux de 1998 jusqu'à 2014. Cela à cause d'échec de plusieurs programmes de soutien que l'Etat a mis en place.

La faiblesse de secteur agricole revient aussi à plusieurs problèmes auxquels il est confronté. Parmi eux, on cite :

- ✓ La situation géographique de l'Algérie qui indique sa localisation dans des pays les plus pauvres en matière de l'eau ce qui nécessite de renforcer les systèmes d'irrigation pour les terres agricoles ;
- ✓ Les effets de changement climatiques ;
- ✓ La répartition et l'occupation des terres indiquent qu'environ 81% des terres sont improductives (équivalent de 191 millions d'hectares) ⁴¹;
- ✓ La réduction des terres agricoles productives à cause de certaines constructions (bâtiments, chemins, etc.) ;
- ✓ L'explosion démographique qui empêche l'agriculture d'assurer son rôle principal qui est l'alimentation de la population de pays ;
- ✓ La diminution de la population active dans le secteur ;

⁴¹ FAO, « utilisation des engrais par culture en Algérie », Rome, 2005, p5 disponible sur le site www.Fao.org consulté le 16/05/2018.

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

- ✓ Le non utilisation d'engrais à cause des prix qui sont élevés ;
- ✓ L'utilisation de matériels et des techniques traditionnels par la majorité des agriculteurs à cause de la faiblesse des moyens matériels (particulièrement les moyens de locomotion) mis à la disposition de l'administration agricole au niveau des communes, des daïrates et des wilayates . Le tableau suivant montre clairement la part des équipements agricoles dans les importations totales du pays durant la période (2011-2014), qui est restée faible en comparaison avec celle des équipements industriels.

Tableau N°05 : La part des importations d'équipement agricoles et celle de l'industrie dans les importations totales (en millions de Dinars)

Années	Importation d'équipements agricoles		Importations d'équipement industriel	
	Valeurs (M DA)	Part des importations totales(%)	Valeurs (M DA)	part des importations totales (%)
2011	28.195,7	0,8	1.323.142,6	38,4
2012	25.573,6	0,7	1.358.310,7	34,8
2013	40.320,7	0,9	1.581.371,0	36,2
2014	52 990,8	1,1	1.527.698,3	32,4

Source : Office National des Statistiques consulté le 15/05/2018

Le programme de renouveau agricole a été mis en place afin de renforcer la situation agricole du pays en accordant tout type d'aides notamment, celle du matériel agricole.

D'après le tableau précédent, on remarque que le soutien accordé au secteur agricole en termes d'équipements importés n'a même pas arrivé à atteindre 1/4 de celui accordé à l'industrie malgré que l'agriculture est considérée comme une ressource pour cette dernière, en particulier l'industrie agroalimentaire.

I.2.3.2. Programme quinquennal 2015-2019

Il s'agit d'un élargissement au plan quinquennal de 2010-2014 afin d'atteindre un seuil d'amélioration productif dans le secteur après l'échec du dernier plan. Ce plan d'action de gouvernement a pour objectif de faire face aux problèmes du secteur agricole où il vise à

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

résoudre le problème de l'eau avec l'augmentation des surfaces irriguées d'un million d'hectares, accorder un soutien aux économies d'eau, une augmentation des surfaces plantées en olivier pour atteindre un million d'hectares, le développement des infrastructures de régulation (chambre froide, silos), la mécanisation, la promotion de l'arboriculture, des céréales et le lait, surtout que ces deux derniers produits de base représentent des parts importantes dans les importations algériennes (voir tableau N° 06), d'où la nécessité de diminuer cette dépendance vis-à-vis des marchés étrangers.

Tab N° 06 : Les importations de quelques produits alimentaires (en millions de dinars)

Produits alimentaires années	Céréales, semoules et farines		Laits et produits laitiers	
	Valeurs (M DA)	Part dans les importations totales %	Valeurs (M DA)	Part dans les importations totales %
2015	3541,20	38,01	1170,37	12,56
2016	2 811,36	34,19	985,11	11,98
2017	2 773,66	32,87	1 409,76	16,71

Source : Office National des Statistiques consulté le 15/05/2018

D'après les données du tableau N°, les importations des céréales, semoules et farines ont connu une certaine baisse en 2016 et 2017 par rapport à 2015 avec respectivement 34,19%, 32,87% et 38,01% contrairement aux importations des laits et produits laitiers qui ont augmenté fortement en arrivant au 16,71% en 2017 contre 11,98% en 2016, cela signifie l'insatisfaction de besoin de laits et produits laitiers donc l'insuffisance de production locale.

Puisque ce plan est à l'horizon de 2019, on ne peut pas juger son échec ou sa réussite, mais il faut rappeler que ces produits sont parmi les consommations primaires de la population algérienne, ce qui nécessite de renforcer les aides étatiques et d'avoir un bon engagement de la part des agriculteurs afin d'arriver au moins à réduire ces importations.

I.3. Le financement de l'activité agricole en Algérie

Afin de renforcer l'activité agricole l'Etat a mis en place une banque de l'Agriculture et de Développement rural, les fonds d'accompagnement au développement agricole et la caisse nationale de mutualité agricole.

I.3.1. La banque de l'Agriculture et du développement rural

C'est une institution financière nationale créée le 13 mars 1982. Elle a pour mission principale le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural. Elle assure le financement de plus de 300 filières d'activité liées en amont et en aval à l'agriculture, aux industries agroalimentaires et à la pêche⁴².

Cette banque est devenue autonome à partir de 1990 mais elle garde toujours les règles strict du crédit ce qui ignore les exploitants agricoles individuelles de bénéficier de son système⁴³.

I.3.2. Les fonds d'accompagnement au développement de l'activité agricole

Afin d'accompagner les programmes de soutien agricole, l'Etat a mis à la disposition de ses agriculteurs plusieurs fonds agricoles. Parmi ces fonds, on cite⁴⁴ :

I.3.2.1. Fonds d'appui aux éleveurs et petit exploitant agricole

Il prend en charge la totalité de couverture des intérêts des éleveurs et petit exploitant agricole à titre individuel ou organisés en coopératives, groupement ou associations et les subventions de l'Etat au développement de l'élevage et de production agricole.

I.3.2.2. Fonds de la régulation et de la production agricole

Il prend en charge le frais de gestion des intermédiaires financiers à titre individuel ou organisés en coopération, groupement ou associations et les entreprises économiques intervenantes dans les activités liées à la valorisation des produits agricoles et les firmes pilotes.

I.3.2.3. Fonds national de développement de l'investissement agricole

Il prévoit les frais de gestion des intermédiaires. Il accompagne les agriculteurs, les entreprises économiques intervenant dans l'activité de production agricole et les fermes-pilotes.

⁴² www.badr-bank.dz consulté le 28/05/2018

⁴³ R. Marc, « Quelques éléments d'information sur le financement de l'agriculture en Algérie », septembre 2003. P1

⁴⁴ www.cna.dz consulté le 28/05/2018

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

Ces fonds sont Etatiques et ils sont gérés par la CNMA puis la BADR, ce qui limite leur offre où ils ne portent que quelques produits et secteurs agricoles.

I.3.3. La caisse nationale de mutualité agricole

Fondée en 1972 son objectif est la protection des biens et des personnes du monde rural et les activités connexes à l'agriculteur (assurance agricole, retraite et sécurité sociale agricole).

En 1995 l'assurance des personnes est transformée à la caisse nationale des retraités (CNR), après cette transformation, l'assurance agricole est devenue l'activité principale de la mutualité agricole.

L'assurance agricole se présente comme un instrument de gestion du risque pour permettre aux producteurs agricoles de protéger leurs patrimoines contre les risques qui les menacent, assurer la solvabilité de l'agriculture et la sécurité alimentaire. Elle offre ses services à travers son réseau constitué de 65 caisses régionales et 284 bureaux locaux à une clientèle composée de la population agricole et rurale et des investisseurs dans le secteur agricole.⁴⁵

Les différents plans tracés et les divers modes de financement mis en disposition afin d'améliorer la situation de l'agriculture algérienne n'ont pas ramené de résultats ce qui nécessite de renforcer cette activité en introduisant des plans plus efficaces.

Section 02 : produits de terroir en Algérie et la promotion des produits agricoles à l'exportation

La diversification géographique de l'Algérie a mené à une naissance de certaines zones, tel que la zone saharienne en grande parti, une zone rurale méditerranéenne notamment les zones de montagne et de piémonts qui ont été de tout temps les lieux géographiques, d'une dynamique de développement local favorisant l'existence d'une variété de produits agricoles de bonne qualité. Ces produits servent à assurer la sécurité alimentaire, de contribuer à connaître les espaces, les savoir-faire et les représentations culturelles d'une région, c'est le cas des produits de terroirs tel que l'huile d'olive, les dattes, le miel et la figue.

⁴⁵ www.cnma.dz consulté le 28/05/2018

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

Afin de promouvoir l'exportation des produits agricoles notamment les produits de terroirs, le gouvernement a mis en œuvre plusieurs dispositifs et accords préférentiels.

II.1. Produits de terroir en Algérie

Les produits de terroir les plus dominants sur le territoire algérien sont :

II.1.1. L'huile d'olive

A partir de l'année 2015 l'olive occupe une superficie de 471.657 hectares en Algérie, le nombre total d'oliviers a été constatée essentiellement dans les wilayas de Bejaia, Skikda, Saida, Djelfa et Chlef avec respectivement 1.417.877, 662.441, 571.182, 461.774 et 420.045 oliviers.⁴⁶ Les zones de Bejaia sont connues par leur production importante d'olive destinée à la transformation en huile, les variétés de la région de la Kabylie donnent une huile de bon goût et de grande qualité.

L'huile d'olive est l'un des produits de terroir exporté par quelques entreprises algériennes tel que Cevital et Ifri , une autre société privée de production de l'huile d'olive Numédia a réussi aussi son entrée sur le marché étranger par l'exportation d'une quantité de 25000 tonnes en 2017 vers l'Allemagne , la France et le Qatar .⁴⁷ En termes de valeur en millions USD, les exportations d'huile d'olive en Algérie atteignent 395,74 millions USD en 2016 et 530,01 millions USD en 2017.⁴⁸

II.1.2. Les dattes

Le palmier dattier occupe en 2017 une superficie de 167.000 hectares, le nombre de palmiers est estimé à 19.000.000 avec une quantité de 14% de la production mondiale ce qui a permis à l'Algérie de se classer parmi les principaux pays producteurs de dattes (4^{ème} rang mondiale) plusieurs variétés de dattes sont produites au sud de pays et la variété la plus connu à l'échelle mondiale est Deglat Nour.⁴⁹

⁴⁶Bilan de la campagne oléicole 2016, « Segment huile d'olive », p.4. Disponible sur le site onfaa.inraa.dz

⁴⁷ www.aps.dz/economie/65733-export

⁴⁸ www.commerce.gov.dz, consulté le 28/04 /2018

⁴⁹ www.aps.dz/economie/64795-datte-d-un-million-de-tonnes-en-algerie-2017-dont-3-destinee-a-l-exportation, consulté le 12/04/2018

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

Les dattes occupent une place particulièrement importante dans l'agriculture algérienne du fait qu'elles soient l'un des rares produits agricoles exportés. En 2016, les exportations de ce fruit avaient atteint une quantité de 31.000 tonnes pour un montant de 37,5 millions de dollars et 51,37 millions de dollar en 2017. Afin d'éviter que les producteurs de datte ne se tournent pas vers le marché local, une prime de 5 à 8 da est accordée pour un kilo de datte exporté.⁵⁰

II.1.3. Le miel

C'est un produit de terroir, il est considéré comme un aliment noble et a une place très importante et privilégiée.

La production du ce produit de terroir en Algérie est pratiquée dans les régions montagneuses à population dense comme les Aurès, la Kabylie et dans les plaines littorales comme celles d'Annaba, de la Mitidja, de Relizane, d'Oran dans les vallées des grandes oueds comme l'Oued El-Kébir et la Soummam. Donc l'apiculture est pratiquée surtout dans le nord du pays où la flore mellifère fournit une miellée pendant presque toute l'année.⁵¹

La production nationale du miel est variable chaque année en quantité et en qualité, comme toute production agricole elle est dépendante des conditions climatiques. Cette production varie entre 1000 et 5000 tonnes par an.⁵²

II.2. Promotion d'exportation des produits agricoles

Afin d'encourager les exportations des différents produits hors hydrocarbure, notamment les produits agricoles, l'Algérie a mis en œuvre plusieurs incitations et accords préférentiels.

II.2.1. Les incitations aux exportations hors hydrocarbure

Ces incitations constituent principalement des aides et des facilitations à l'exportation des produits agricoles.

II.2.1.1. Fonds spécial pour la promotion des exportations

Le fonds spécial pour la promotion des exportations est institué par la loi de finance de 1996. Il permet une couverture des coûts afférents au transport, transit/manutention des

⁵⁰www.commerce.gov.dz, consulté le 12/04/2018

⁵¹<https://agronomie.info.lapiculture> en Algérie, consulté le 1/05/2018

⁵²<http://www.algerie-eco.com>>2017/03/19 , consulté le 28/04/2018

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

échantillons et collection des expositions, à la location d'emplacement d'exposition et au frais de publicité spécifique à la manifestation considérée.

Ce fonds contribue au soutien des exportations par deux sortes principales :

- La prise en charge d'une partie des frais de participation aux foires et expositions à l'étranger, dont les seuils sont :
 - ✓ De 80%, dans le cas de participation aux foires et aux expositions inscrites dans le programme officiel ;
 - ✓ De 100%, dans le cas de participation revêtant un caractère exceptionnel ou se limitant à la mise en place d'un guichet unique ;
 - ✓ De 50%, si la participation est individuelle aux autres foires ne figurant pas au programme annuel officiel ;
 - ✓ Le soutien aux entreprises organisatrices de manifestation à l'étranger, qui est tenu la rétrocéder aux entreprises participantes ;
 - ✓ La prise en charge des frais de la publicité utilisée en langue de commerce international et en langue de pays hôte de la manifestation.
- La prise en charge d'une partie des frais de transport de la marchandise exportée, pour tout type de produit et vers toutes les destinations d'un taux de 25% et d'un taux de 80% pour les dattes pour toutes les destinations⁵³.

II.2.1.2. Le couloir vert

De caractère virtuel, il constitue une facilitation qui est accordée depuis septembre 2006 à l'exportation des dattes, et consiste en l'assouplissement du passage en douane de la marchandise, qui subit uniquement un contrôle documentaire ce qui se traduit par une fluidité générant une réduction considérable des délais d'expédition.⁵⁴

II.2.3. Les principaux accords préférentiels

L'Algérie a conclu plusieurs accords préférentiels en vue d'accès aux marchés étrangers, et encourager les exportations.

⁵³ www.algex.dz consulté le 27/02/2018

⁵⁴ A.TAKARLI, « Les exportations hors hydrocarbures Algériennes », Paris, 2008, p. 7.

II.2.3.1. L'accord d'association Algérie-Union européenne

On mit toujours l'union européenne dans le cadre d'une meilleure intégration dans le monde entier et particulièrement en bassin méditerranéen qui a réussie son économie internationale grâce aux accords d'association avec d'autres pays ; les pays méditerranéens font partis aussi de ces pays dont ils constituent une part importante de marché de cette union.

L'Algérie est parmi les pays méditerranéens qui ont conclu l'accord de partenariat avec l'union européenne qui est mis en pratique à partir de 1 er septembre 2005.

L'objectif principal de cet accord est l'harmonisation de la réglementation commerciale algérienne en termes de la suspension progressive de toutes les pratiques commerciales entre les pays partenaires, les monopoles et les subventions accordées aux entreprises publiques.

Il a cerné plusieurs domaines lesquels ont été mis en place lors des négociations :

- ✓ Dialogue politique ;
- ✓ Libre circulation des marchandises ;
- ✓ Droit d'établissement et prestations de services ;
- ✓ Paiement, capitaux, concurrence et autres dispositions économique ;
- ✓ Coopération économique ;
- ✓ Coopération sociale et culturelle ;
- ✓ Coopération financière ;
- ✓ Dispositions institutionnelles.

Cet accord d'association comprend 110 articles repartis en 09 titres, 07 protocoles et 06 annexes.

Le volet le plus important pour les opérateurs économique est celui de libre circulation des marchandises (produits industriels, agricoles, de la pêche et agricoles transformés)⁵⁵.

Pour le volet agricole, il porte sur les produits agricoles, les produits agricoles transformés et les produits de pêche, ces derniers bénéficient de concessions suivantes⁵⁶ :

- ✓ Accès en franchise de droits de douanes.
- ✓ Accès avec réduction partielle de droits de douane.
- ✓ Accès en franchise de droit de douane avec des quotas tarifaires ou quantités de référence.

⁵⁵ www.douane.gov.com consulté le 01/03/2018

⁵⁶M. KHELADI, « l'accord d'association Algérie-UE : bilan-critique », université Bejaïa, p 4. Disponible sur le site www.gate.cnrs.fr consulté le 20/04/2018

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

- ✓ Accès en exemption de droits de douane mais avec un droit spécifique pour les produits agricoles transformés.

Certains produits agricoles saisonniers sont soumis à des calendriers et les exonérations concernent uniquement la partie des droits de douane ad valorem et non pas les droits spécifiques. De plus, l'article 17 du troisième chapitre, prévoit que l'Algérie élimine, au plus tard au 1er janvier 2006 le droit additionnel provisoire appliqué à une liste de 108 produits.

II.2.3.2. Grande zone arabe de libre échange

Convention de facilitation et de développement des échanges commerciaux entre les États Arabes, signée à Tunis le 27 février 1981 ; ce programme est fixé par la décision n°1317 du 19 février 1997 du Conseil Économique et Social de la ligue Arabe (59ème session) portant le programme exécutif à la convention sus indiquée pour l'établissement d'une Zone Arabe de Libre Échange.

Le processus d'intégration économique arabe impose l'exonération des droits de douane de tous les produits algériens exportés vers les Etats membres arabes (19 Etats membres) et ceux de ces derniers importés vers l'Algérie (en exclusion des produit de sous position tarifaire).⁵⁷

II.2.3.3. Le processus d'adhésion à l'organisation mondiale de commerce

La procédure d'adhésion de l'Algérie à l'OMC est considérée comme la plus longue par rapport aux autres pays, elle a pris 28 ans sans aucun résultat jusqu'à nos jours, elle a débuté en 1989 dans le cadre de GATT. En 1995 une demande d'accession à l'OMC et un mémorandum sur le régime de commerce extérieur a été déposée l'année suivante.

C'est pour cela que l'Algérie s'est engagé dans plusieurs transformations législatives et réglementaires qui sont portées jusqu'à ce jours sur les domaines suivants⁵⁸ :

- ✓ La réduction des obstacles techniques au commerce ;
- ✓ Certaines mesures sanitaires et phytosanitaires ;
- ✓ La propriété intellectuelle ;
- ✓ Les pratiques antidumping et de sauvegarde ;

⁵⁷ www.douane.gov.com Consulté le 05/03/2018

⁵⁸ P.BARBET, S. SOUAM et F. TALIHATE, « Enjeux et impact du processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC », centre d'économie de l'université Paris Nord, CNRS UMR n° 7115, 2005. P9

- ✓ Les politiques des prix ;
- ✓ Les politiques d'évaluation en douane ;
- ✓ L'importation des produits pharmaceutiques et boissons alcooliques ;
- ✓ L'exportation de viande bovine, ovine et de palmiers.

Afin d'avoir certaine amélioration, l'Algérie doit se concentrer d'avantage sur le changement des domaines suivants : les entreprises publiques, les prix des hydrocarbures, les droits de commercialisation et la présence commerciale, le régime fiscal (TVA et autres taxes à la consommation), les subventions à l'exploitation, mesures sanitaires et phytosanitaires, obstacles techniques liés au commerce et le respect des droit de la propriété intellectuelle.

II.2.4. Les avantages fiscaux

Ces avantages sous forme de taxe sur l'activité professionnelle (TAP), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS).

II.2.4.1. Exonération en matière d'impôt direct

Il s'agit de ⁵⁹:

- Exonération permanente de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et suppression de la condition de réinvestissement de leurs bénéfices ou leurs revenus, pour les opérations de vente et les services destinés à l'exportation (Article 138 du code des impôts directs et taxes assimilées modifié par l'Article 06 de Loi de Finances pour 2006);
- Exclusion de la base imposable de la taxe sur l'activité professionnelle TAP du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation : n'est pas compris dans le chiffre d'affaires servant de la base à la TAP le montant des opérations de ventes, de transport ou de courtage portant sur des objets ou des marchandises destinés directement à l'exportation, y compris toutes les opérations de procession ainsi que les opérations de traitement pour la fabrication de produits pétroliers destinés directement à l'exportation (Article 220-3 du code des impôts directes et taxes assimilées)
- Suppression du versement forfaitaire (VF). Cette exonération s'applique au prorata du chiffre d'affaires réalisé en devises.

⁵⁹ www.andi.dz consulté le 20/04/2018

II.2.4.2. Exonération en matière de taxes sur le chiffre d'affaires

Il s'agit des facilitations suivantes⁶⁰ :

- Exemption de la TVA pour les affaires de vente et de façon portant sur les marchandises exportées, sous certaines conditions ;
- Franchise de la TVA pour les achats ou importations de marchandises, réalisés par un exportateur, destiné soit à l'exportation ou à la réexportation en l'état, soit à être incorporée dans la fabrication, la composition, le conditionnement ou l'emballage des produits destinés à l'exportation ainsi que les services liés directement à l'opération d'exportation ;
- Restitution de la TVA pour les opérations d'exportation de marchandises, de travaux, de services ou de livraison de produits pour lesquels la franchise à l'achat est autorisée par l'article 42 du code de TVA.

II.3. Les limites de la promotion des exportations hors hydrocarbures

Concernant le FSPE, il est caractérisé par une lente démarche soit en terme de traitement de dossier soit en terme de déplacement vu qu'il ne possède pas des bureaux dans tout le territoire, ce qui empêche les exportateurs à ne pas recourir à leurs services.

Ses services sont limités, il se base sur le transport et la participation aux foires et aux expositions.

La grande partie d'aide est consacrée aux dattes ce qui décourage les exportations d'autres produits agricoles.

A propos de couloir vert aussi il porte son aide seulement aux dattes malgré la vaste catégorie de produits agricoles notamment, les produits terroirs qui ont besoin de ce genre de facilitation.

Arrivant aux accords préférentiels ; l'union européenne est classée comme étant un premier partenaire de l'Algérie, et les échanges commerciaux ont approuvé ce rapport entre les deux parties, de 2005 au 2017, l'UE reste le premier fournisseur et client de l'Algérie.

A propos des importations, elles ont enregistré une baisse progressive à partir de 2015 ; 49,3%⁶¹, 47,7% en 2016 et 44,03% en 2017⁶². Cela revient aux barrières que l'Algérie a mis pour réduire les importations de certains produits.

⁶⁰ www.exportateur-algerie.org/aantages-fiscaux.html consulté le 22/04/2018

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

Concernant les exportations, elles sont toujours dominées par les hydrocarbures, en 2017 ces dernières ont enregistré 94,94% contre 5,46% hors hydrocarbures équivalent de 1,89 milliard USD dont 58,37% du totale des exportations a été réalisé avec l'UE.

Pour le volet agricole, l'union européenne est le bénéficiaire de cet accord car l'Algérie n'est pas arrivée encore à atteindre sa sécurité alimentaire pour entamer l'activité d'exportation. Le principal produit agricole exporté est les dattes (dattes fraîches Deglat Nour) 51,37 milliard USD avec 2,71% de totale des exportations en 2017.

Dans le cadre des négociations de projet de jumelage, il y avait des perspectives que l'Algérie devienne exportatrice de produits agricoles dont actuellement la figue sèche de Beni Maouche qui a été labélisée en attente de labellisation de l'olive de table la Sigoise produite dans la ville de Mascara.

En conséquence, les négociations sur la zone de libre échange qui est prévu de la créer à l'horizon de 2020 est considéré comme une limite de ressources budgétaires pour l'Algérie et la forte concurrence que va subir les produits algériens, est considéré aussi comme une menace pour les entreprises nationales.

Les échanges entre la grande zone arabe de libre échange et l'Algérie représentent une part très faible par rapport à ceux de l'union européenne, ils ne représentent que 5,8% du totale des échanges algériens en 2017, et cela revient à la liste des produits dit négatif, non autorisé à être exporté, en outre, parmi 19 Etats membres, la liste des pays avec lesquels les échanges sont effectués, est toujours représenté par la Syrie, l'Irak, le Maroc, la Tunisie et l'Arabie Saoudite⁶³. Ces échanges sont dominés par des importations de la zone vers l'Algérie avec une valeur de 2 129 millions USD en 2017 contre 2 017 millions USD d'exportations, ces dernières inclus une grande marge des hydrocarbures et comme on a déjà cité le principal produit agricole algérien exporté c'est les dattes et ces dernières sont incluses dans la liste des produits négatif c'est-à-dire qu'elles sont interdites à l'exportation. Donc cet accord est considéré comme un échec pour la promotion aux exportations des produits agricoles, notamment les exportations hors hydrocarbures.

La perspective de l'accession à l'OMC, va apporter de changement au structure de commerce extérieur du pays dont elle est bénéfique en terme des exportations hors hydrocarbure ; (celle de secteur agricole, vu les coûts d'acquisition d'équipement qui seront

⁶¹ www.douane.gov.dz « statistiques de commerce extérieur de l'Algérie, année 2015 » consulté le 01/03/2018

⁶² www.douane.gov.dz « statistiques de commerce extérieur de l'Algérie, année 2017 » consulté le 01/03/2018

⁶³ La liste des fournisseurs et clients de l'Algérie, disponible sur le site : www.ons.dz consulté le 01/03/2018

Chapitre 02 : L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricoles en Algérie

faible, cela permet de les développer, notamment avec l'accès aux investissements dans ce domaine). Mais les faibles compétences des entreprises algériennes va les empêcher à confronter la concurrence internationale ce qui nécessite d'établir des barrières tarifaires et non tarifaires aux importations, ainsi les subventions, les aides tels que celles accordées par FSPE et autres organismes étatiques et les avantages fiscaux à l'exportation que l'Algérie exerce jusqu'à nos jours sont interdits par l'OMC, ce qui va surement prolonger l'accord pour l'accession.

La grande gamme de produits agricoles notamment de terroir que dispose l'Algérie nécessite un accompagnement de gouvernement et elle doit constituer un élément fondamental lors de négociations des accords préférentiels sur le volet agricole afin de diversifier ses exportations.

Conclusion du chapitre

L'activité agricole reste toujours loin des perspectives tracées malgré les réformes instaurées et la mise en mouvement d'actions soutenues et l'effort physique, financier et matériel, ainsi que les accords préférentiels inclus pour faciliter les échanges.

Les changements juridiques et les réformes législatifs ont causé une instabilité de la situation agricole dans le pays et une perturbation des agriculteurs, les programmes de soutiens et les modes de financement de secteur agricole sont toujours insuffisants, voir d'autres obstacles à l'agriculture aussi peuvent être cités tels que : les obstacles géographiques, manque de la main d'œuvre, manque d'équipements, etc.

Les accords préférentiels sont considérés comme inconvénient pour le commerce extérieur de l'Algérie, puisque c'est un pays exportateur des hydrocarbures dont la part des exportations agricoles est très faible. En effet l'Algérie n'est pas arrivée à satisfaire sa demande locale de produits agricoles et il fait recours aux importations.

La rente pétrolière qui couvre les importations agricoles n'est plus une ressource durable, pour cela l'agriculture algérienne doit affronter les défis et dépasser tout type de difficultés pour arriver à subvenir aux besoins de sa population dont on parle de la nourriture de 55 millions d'habitant à l'horizon de 2050.

Chapitre III

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

Introduction de chapitre

Pour mieux appréhender la portée du sujet traité, il est nécessaire de situer cette étude de son contexte mondial, national et régional.

La grande part de production de la figue sèche est assurée par les pays de bassin méditerranéen. En Algérie la production de ces figues est concentrée dans les régions montagneuses de la Kabylie.

Pour cela nous nous sommes intéressées à une zone particulière ; c'est la commune de Beni Maouche une région réputée pour son produit de bonne qualité et qui est connu sous l'appellation de figue sèche de Beni Maouche. S'est Après sa labellisation que le produit gagne une certaine notoriété au niveau national et même à l'international. Cette labellisation lui permettra d'être vendu sur le marché étranger si certains obstacles l'entravant trouvent de solution.

Dans le troisième chapitre de notre travail, nous avons pour objectif de présenté, dans un premier temps, la production et le commerce de la figue dans le monde et en Algérie. Ensuite, nous présentons la commune de Béni Maouche tout en illustrant la situation de la production des figues dans la région, enfin nous aborderons les résultats de notre enquête de terrain par questionnaire auprès de certains figuiculteurs de la région et les résultats de deux guides d'entretien réalisés avec les directeurs de l'association et de la coopérative des figuiculteurs.

Section 01 : Généralités sur la figue dans le monde et l'Algérie

Le bassin méditerranéen est le centre de diverses qualités de figue dans le monde et il fournit une partie importante de production mondiale.

Etant donné que l'Algérie fait partie du bassin méditerranéen ce qui lui a permis d'occuper une place importante dans la production mondiale.

I.1. Importance du figuier dans le monde

La figue occupe une place importante dans le monde notamment en Algérie puisque elle est considérée un produit de terroir.

I.1.1. Présentation de la figue

La figue est un fruit très anciennement connu dans le monde par *Ficus carica*. Elle est originaire de moyen orient et naturalisée dans plusieurs régions et surtout celles du pourtour du bassin méditerranéen. Le figuier est un arbre assez robuste qui exige quelques conditions climatiques⁶⁴.

Grace à la diversification géographique, la figue s'est trouvée avec plusieurs variétés (plus de 750 variétés) dont chacune a des caractères morphologiques particuliers tels que : la taille, la couleur et la forme.

Il existe trois catégories de figuiers cultivés, on trouve⁶⁵ :

- Les Caprifiguiers ou Dokkars ou figuiers mâles, dont les fruits impropres à la consommation sont utilisés pour la fécondation de la plupart des figues comestibles ;
- Les figuiers bifères ou Bakors, donnant des fruits utilisables à l'état frais c'est-à-dire qu'ils sont impropres au séchage (arrivant à maturité par deux saisons, la première est celle de juin au juillet et la deuxième est de août au septembre) ;
- Les figuiers d'automne produisant les figues de séchage (arrivant à maturité fin août jusqu'au début de septembre).

⁶⁴ Y. PICAND, « Le parisien », édition Sensegates Sarl, France, 2016

⁶⁵ « Série économique agriculture, le figuier et l'exportation des figues en Algérie », disponible sur le site : alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/economique/pages/68_figuier.htm

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

Cette troisième catégorie fournit plusieurs variétés qui peuvent être séchées. Ces dernières sont considérées comme une production durable puisque elles peuvent prendre une longue durée du stockage en état sans être transformé, contrairement aux figues fraîches (les figues bifères) qui ne peuvent pas être stockées que périodiquement ou à travers leurs transformation en produits dérivés tels que : la confiture, le chocolat ...

I.1.2. La production mondiale de la figue

Dans ce secteur, la production mondiale de la figue est toujours dominée par celle de Turquie avec 29,07% de la production mondiale en 2016. Elle devance l'Égypte 15,96% et l'Algérie 12,55%, ces trois pays représentent 604870 tonnes c'est-à-dire 57,59%. Parmi les neuf premiers producteurs de figue, on relève aussi le Maroc, l'Iran, la Syrie, les USA, le Brésil et l'Espagne. (Voir le tableau)

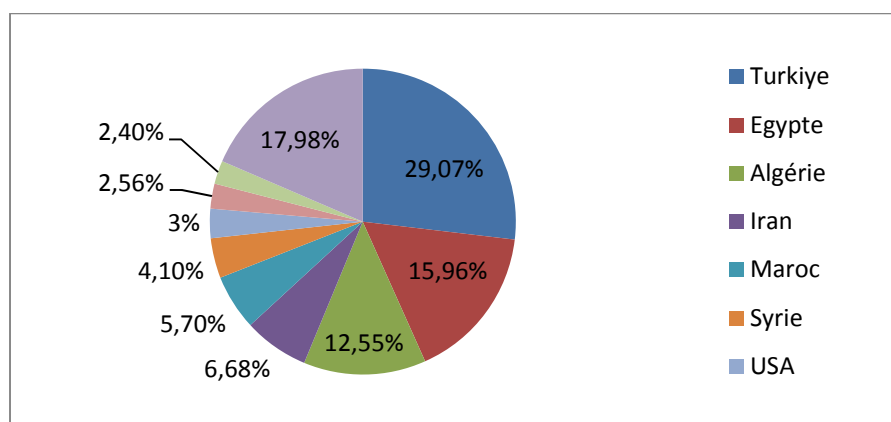
Tableau N° 07: les premiers producteurs des figues sèches dans le monde.

Pays	Production en tonnes	Pourcentage
Turquie	305450	29,07%
Égypte	167622	15,96%
Algérie	131798	12,55%
Iran	70178	6,68%
Maroc	59881	5,70%
Syrie	43098	4,10%
USA	31600	3%
Brésil	26910	2,56%
Espagne	25224	2,40%
Autres pays	188865	17,98%
Totale	1050450	100%

Source : FAO stat.2018

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

Figure N° 03: Répartition de la production de la figue sèche dans les neufs premiers producteurs dans le monde.



Source : établie par nous-mêmes à partir des données de tableau précédent

I.1.3. Le commerce mondial de la figue sèche

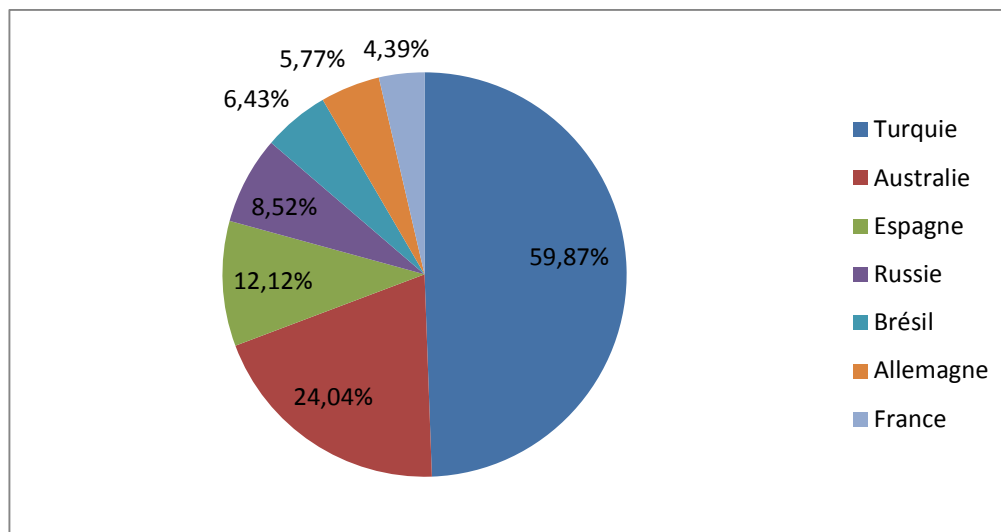
Concernant le commerce mondial de la figue sèche, il occupe une place importante dans les échanges commerciaux. La Turquie fournit la majorité des exportations mondiales puisque elle représente le grand producteur des figues sèches dans le monde et les importations sont principalement relevées de pays européens que d'autres pays.

Tableau N° 08 : Les échanges mondiaux de la figue sèche en 2013

Importations de la figue sèche		Exportations de la figue sèche	
Pays	Quantités (tonnes)	Pays	Quantités (tonnes)
Allemagne	7 465	Turquie	13 548
Australie	6 092	Australie	5 439
France	2 808	Espagne	2 744
Italie	2 588	Russie	1 930
Royaume Uni	2 066	Brésil	1 456
Canada	1 847	Allemagne	1 307
USA	894	France	994
Monde	53 420	Monde	22 630

Source : Fao stat

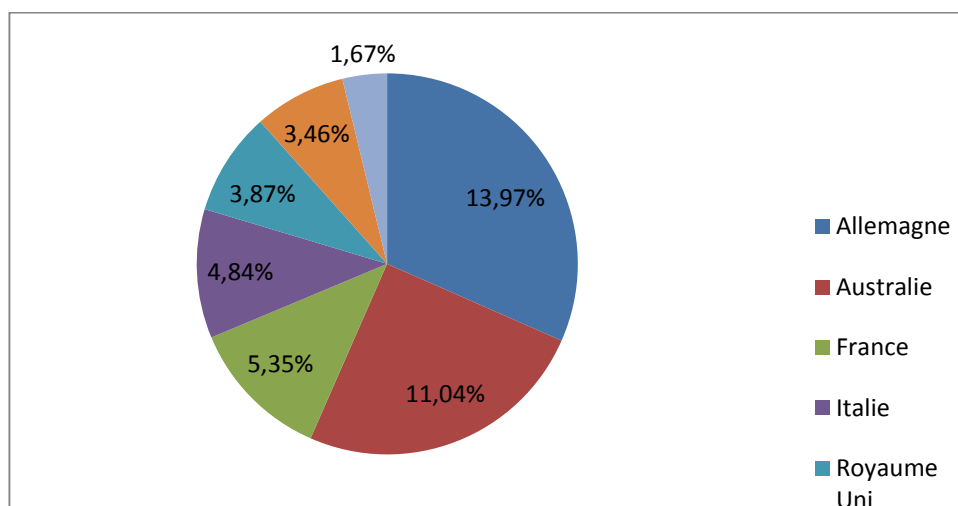
Figure N° 04: Les exportations des figes sèches dans le monde



Source : établie par nous-mêmes à partir de tableau précédent

La Turquie est le plus grand exportateur de la figue sèche avec plus de la moitié des exportations mondiales (59,87%). Le reste est partagé entre les l'Australie avec 24,04%, l'Espagne avec 12,12% de totale des exportations, suivi par la Russie à Brésil respectivement avec 8,52% et 6,43%. Enfin l'Allemagne avec 5,77% et la France qui exportent 4,39% de totale des exportations.

Figure N° 05: Les importations de figue sèche dans le monde



Source : établie par nous-mêmes à partir de tableau précédent

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

Les importations des pays ; l'Allemagne, l'Australie, la France, l'Italie sont respectivement 13,97%, 11,04%, 5,25% et 4,84% de totale des importations, suivie par Royaume Uni avec 3,87%, le Canada qui représentent 3,46% et enfin par les USA avec 1,67%.

L'Australie, l'Allemagne et la France sont des pays simultanément exportateurs et importateurs de la figue sèche. Cela signifie que leurs importations ont pour objectif de répondre aux besoins d'autres pays à travers l'intégration des figues dans leurs processus de transformation industrielle.

I.2. Importance de figue en Algérie

Le figuier en Algérie est un arbre très répandu, planté un peu partout sauf au-dessus de 1200m d'altitude, sa culture s'étend d'une extrémité à l'autre du pays.

L'Algérie occupe la 3^{ème} place mondial dans la production des figues. Ce qui fait d'elle, l'un des plus grands producteurs au monde. Mais ces exportations sont quasi inexistantes, ce qui nous pousse à nous interroger sur les causes de cette situation.

I.2.1. L'évolution de la superficie et de la production des figues en Algérie

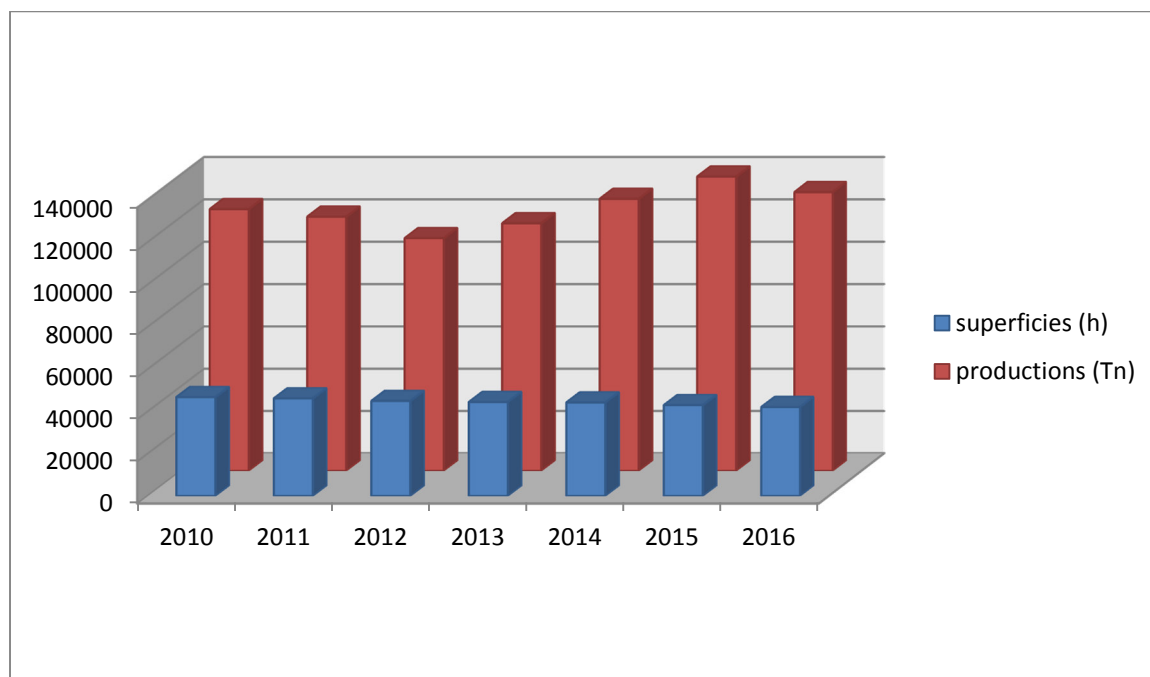
Le tableau suivant montre l'évolution de la production et de la superficie en figuier en Algérie.

Tableau N° 09 : Superficie et production des figues en Algérie (2010-2016)

Années	Superficies en hectares	Productions en tonnes	Rendement tn/h
2010	46 921	123 763	2,64
2011	46 331	120 187	2,59
2012	45 125	110 085	2,44
2013	44 608	117 100	2,63
2014	44 395	128 620	2,90
2015	43 130	139 137	3,23
2016	42 248	131 798	3,12

Source : FAO stat 2018

Figure N° 06 : Evolution des superficies en hectare et la production en tonne de la figue en Algérie



Source : Etabli par nous-mêmes à base de tableau N°09

La production de la figue a enregistré une baisse régulière de 2010 jusqu'au 2012 ; une chute de 3 576 tonnes entre 2010 et 2011 pour arriver au 110 085 tonnes en 2012.

A partir de 2013 une amélioration progressive a été remarquée, la production de la figue a augmenté de 11 520 tonnes entre 2013 et 2014, de 10 517 tonnes pendant la période 2014-2015 pour baisser de 7 339 tonnes entre 2015 et 2016.

La superficie des figues a connu une certaine diminution pendant les six ans (2010-2016), dont 4 673 hectares ont été disparus de 2010 au 2016. Cela peut s'expliquer par les incendies qu'a connu le pays ces dernières années, la faiblesse des aides accordées à ce secteur ou/et mal exploitation des superficies.

Il faut savoir que le rendement moyen d'un figuier est de 20kg, ce qui nécessite le renforcement des superficies en figuiers pour élever la production mais malheureusement les superficies sont limitées et expriment des diminutions considérables.

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

I.1. Les exportations de la figue sèche en Algérie

Les exportations de la figue sèche dès l'indépendance sont presque inexistantes et sont réalisées irrégulièrement. D'après les statistiques du site FAO, les exportations algériennes en figues sèches durant les années 92 est de 77 tonnes exportées, 1 tonne en 2001, 3 tonnes en 2006, 1 tonne en 2007 et 2008. Contrairement aux années 40 où la figue sèche est exporté avec de grosses quantités.

Le site FAO ne fournit pas les données des autres années, ces derniers étant indisponibles ou les exportations sont nulles durant certaines années.

Tableau N° 10 : Les exportations de la figue sèche durant la période 1939-1950

Années	Exportations en quintaux
1939-1940	57 200
1940-1941	200 000
1941-1942	56 400
1942-1943	15 000
1943-1944	15 000
1944-1945	15000
1945-1946	17 400
1946-1947	159 200
1947-1948	368 400
1948-1949	234 400
1949-1950	139 400

Source : alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/economique/pages/68_figuiers.htm

Le volume des exportations de la figue sèche durant les années 40 est très important il a atteint 368 400 quintaux, ce volume que l'Algérie doit chercher à instaurer en améliorant la quantité et la qualité de la figue sèche. Cela va lui permettre de concurrencer celui de la Turquie, l'Espagne, l'Australie et des autre pays exportateurs dans le monde.

La Turquie reste toujours le premier producteur et exportateur des figues en bassin méditerranéen et le monde avec une forte quantité. Malgré que l'Algérie dispose de mêmes caractéristiques méditerranéennes et occupe la troisième place dans la production mondiale, ses exportations sont toujours quasi inexistantes.

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

Section 02 : Importance de la figue sèche dans la commune de Beni Maouche et ses contraintes d'exportation

Dans cette section, nous allons présenter le territoire de notre étude qui est la région montagneuse Beni Maouche dans laquelle la culture des figues représente une part importante dans son activité agricole.

II.1. Informations générales sur Beni Maouche

La commune de Beni Maouche est située à 80 km au sud-ouest du chef-lieu de la Wilaya de Bejaïa. Elle s'étend sur une superficie de 9486 hectare dont 5310 ha de superficie agricole utile. Elle regroupe 28 villages dont on cite Aguemoune, Tiwal, Tizakhth, Ait adjissa, El djabia, etc.

Elle est traversée par la route nationale N°74 allant d'Akbou vers Sétif. Elle est délimitée :

- ✓ Au nord par les communes de Feraoune, Beni Djellil et M'cisna ;
- ✓ Au sud par la commune de Beni Ouartilane ;
- ✓ A l'est par les communes de Beni Mouhli et Beni Chbana ;
- ✓ A l'ouest par les communes de Seddouk, Bouhamza et Amalou.

II.1.1 Relief

Le territoire de la commune constitue généralement un relief accidenté avec des formes ondulantes dont les creux et les monts sont prononcés et présentant des crêtes le long desquels sont fondés des villages.

II.1.1.1. Le sol

Le sol est caractérisé par les textures suivantes :

- ✓ Sol à texture lourde 15%
- ✓ Sol à texture moyenne 20%
- ✓ Sol à texture légère 05%
- ✓ Autre 60%

Les sols à forte potentialités agricoles se localisent au niveau des dépressions et des piémonts de montagne.

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

II.1.1.2. L'altitude

- ✓ L'altitude au chef-lieu avoisine les 100m ;
- ✓ La plus haute, Achtoug avec 1389 m ;
- ✓ La plus basse est Laazib et Sidi Saddek avec 460m.

II.1.2. L'état climatique

Le climat de la région est caractérisé par deux saisons, l'une est froide et humide avec la chute des neiges, l'autre est chaude et sèche.

II.1.3. Milieu humain

La population de la commune en 2017 est de 13003 habitants, dont :

- ✓ 6 637 habitants sont de la population masculine ;
- ✓ 6 366 habitants sont de la population féminine ;
- ✓ Nombre de ménage est de 2274 personnes ;
- ✓ Nombre de personne par ménage est de 5,7 ;
- ✓ Densité des habitants par km est de 18%.

Tableau N° 11 : Répartition de la population par secteurs d'activités à Beni Maouche en 2017

Secteur*	AGR	IND	BTP	SRV	COM	ADM	AUTRE	TOTALE
Taux en %	22,17	2,6	4,95	2,54	24,07	21,85	22,37	100%

Source : service statistique de la commune de Beni Maouche

* **AGR** (agriculture), **IND** (industrie), **BTP** (bâtiments), **SRV** (services), **COM** (commerce), **ADM** (administration)

On remarque que la population active dans le secteur agricole est considérable par rapport aux autres secteurs avec un taux de 22,17%. Cela montre que la région est un espace rural.

II.1.4. La situation économique

Le développement des activités économiques de la région est lié aux caractéristiques géographiques, climatique et aux potentialités socioéconomique de la commune.

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

II.1.4.1. L'activité industrielle

Elle constitue seulement de deux fermes spécialisées en élevage et transformation et fabrication des produits laitiers, l'une se situe à Tagnitlghil et l'autre est implantée à imzizoui.

II.1.4.2. Artisanat et tourisme

L'artisanat est très répandu dans la région dont elle offre un répertoire très riche et varié. Le tissage est l'activité principale dans la majorité des foyers.

La réputation de la figue sèche que fraîche de Beni maouche constitue un facteur important dans le tourisme surtout durant la saison des figues.

La commune constitue des monts dont on cite : le mont Achtoug, Mehadj et El Djabia, ces derniers offrent une belle vue panoramique et elle constitue aussi des vieux villages tel que celui d'Uthrunen et Aguemoune dont ils restent que des ruines.

II.1.4.3. L'agriculture

La superficie agricole (SA) dans la région est répartie comme suit :

Tableau N° 12 : Répartition des SA en 2017

Terres	Foret	Superficie irriguée	Oliviers	Figuier	Pépins noyaux	Autre (amandiers, noyé)
SA en ha	1044	82	19,04	1015	115,5	51,05

Source : Sub de Beni Maouche

Selon les données du tableau la superficie en figuier occupée est la plus importante avec 1015 ha. Cela signifie que la production essentielle de la région est celle des figues.

II.2 Le figuier à Beni maouche

La culture de figuier dans la région de Beni Maouche est très ancienne. Elle est héritée d'une génération à une autre ce qui a permis de garder le savoir-faire de l'activité. Cette dernière a connu une évolution très importante dans un passé récent ; La région est connue par la qualité de sa figue sèche. Durant la participation en 1986, à la foire de Cherbourg, la

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

figue de la région Beni Maouche a obtenu la reconnaissance des spécialistes et a emporté le premier prix au concours organisé lors de cette foire.⁶⁶

II.2.1. Evolution des superficies en figuiers à Beni Maouche

Les figuiers occupent une superficie importante dans la région de Beni Maouche et le tableau ci-dessous montre l'évolution de cette superficie.

Tableau N° 13 : Evolution de la superficie en figuiers à Beni Maouche

Années	Figuiers en masse		Figuiers	Nombre totale de figuier
	Superficie en ha	Nombre de figuiers en masse	Nombre de figuiers isolés	
2013/2014	950	128 000	1 800	129 800
2014/2015	1005	136 200	1 900	138 100
2015/2016	1006	136 500	1 900	138 400
2016/2017	1006	136 500	1 900	138 400

Source : DSA wilaya de Bejaïa, 2018

Pour les figuiers en masse, les superficies évoluent faiblement pour se stabiliser à 1006 en 2015 et 2016, les figuiers isolés connaissent une stabilité dès 2014 (1 900 figuiers). Cette faiblesse s'explique par les incendies qui touchent la région chaque saison d'été.

⁶⁶ R. Oussada, « la figue sèche de Beni Maouche, plus Bio, un produit naturel », en vendredi 5 avril 2013 publiée, disponible sur le site www.elwatan.com

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

II.2.2. Evolution de la production de figue à Beni Maouche

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la production des figes dans la commune de Beni Maouche.

Tableau N° 14 : Evolution de la production de figes à Beni Maouche

Années	Production			Figues sèches	Rendement
	Figues fraîches				Qx/ha
	Consommées à l'état frais (qx)	Soumises au séchage (qx)	Totale		
2013/2014	25 000	7 800	32 800	2 600	34,53
2014/2015	11 000	20 000	31 000	10 000	30,85
2015/2016	5 000	15 000	20 000	4 500	19,92
2016/2017	5 000	15 000	20 000	4 500	19,92

Source : DSA wilaya de Bejaïa, 2018

La production s'est présentée irrégulière et la différence entre les quantités soumises au séchage et séché est très importante, en 2016 la quantité soumise au séchage est de 20 000 quintaux (qx) pour avoir 4 500 qx comme une quantité séchés. Cela s'explique par la méthode de séchage traditionnelle utilisée lors de séchage.

II.3. Analyse des questionnaires

L'Algérie est parmi les plus grands producteurs de la figue dans le monde mais pour ce qui d'exportation, elle n'a pas créé une place sur le marché mondiale. La commune de Beni Maouche est quant à elle la région la plus connue en matière de production de la figue en Algérie, d'ailleurs en 2016 sa figue sèche, produit du terroir par excellence a pu décrocher le label qui va lui permettre d'être connu même au niveau international.

L'objectif de notre travail est d'étudier les contraintes d'exportation de la figue sèche de Beni Maouche, pour cela l'enquête par questionnaire auprès des figiculteurs de la région nous semble l'outil le mieux adapté pour répondre à nos questionnements.

a) Présentation générale de l'enquête

Notre enquête est menée au niveau de la commune de Beni Maouche auprès de certains figuiculteurs de la région.

Après récupération des questionnaires nous avons procédé au dépouillement de ces derniers puis au traitement manuel des données qui sont abouties de l'enquête puis aux différents résultats sous forme de tableaux et figures.

b) Conditions de réalisation de l'enquête

Notre enquête auprès de certains figuiculteurs a débuté le 15 février et s'est terminée le 05 mai. Donc, il nous a fallu trois mois pour la récupération des questionnaires. Toutefois certains questionnaires n'ont pas eu de réponses et il est à signaler aussi que certaines questions que regroupent les questionnaires récupérés n'ont pas eu de réponses de la part des répondants.

Durant cette enquête nous nous sommes retrouvés face à certaines contraintes ;

- Difficultés lors de nos déplacements vers les figuiculteurs ;
- La non maîtrise de la langue française par les figuiculteurs ce qui nous a obligé de les expliquer par détails ;
- Un retard dans la récupération des questionnaires distribués ;
- Le refus de certains figuiculteurs de nous répondre aux questions.

c) Présentation de l'échantillon de l'enquête :

Notre échantillon d'enquête menée en 2018 porte sur 30 figuiculteurs de la commune de Beni Maouche. Les répondants à notre questionnaire représentent 70 % contre 30 % de non réponse c'est-à-dire 21 de réponse contre 09 de non réponses

d) L'organisation de questionnaire :

Afin de garantir la fiabilité des réponses, nous avons fait notre possible pour simplifier les questions aux figuiculteurs. Le questionnaire est composé de cinq axes :

- L'identification des figuiculteurs ;
- La terre cultivée ;
- Production et commercialisation de la figue ;

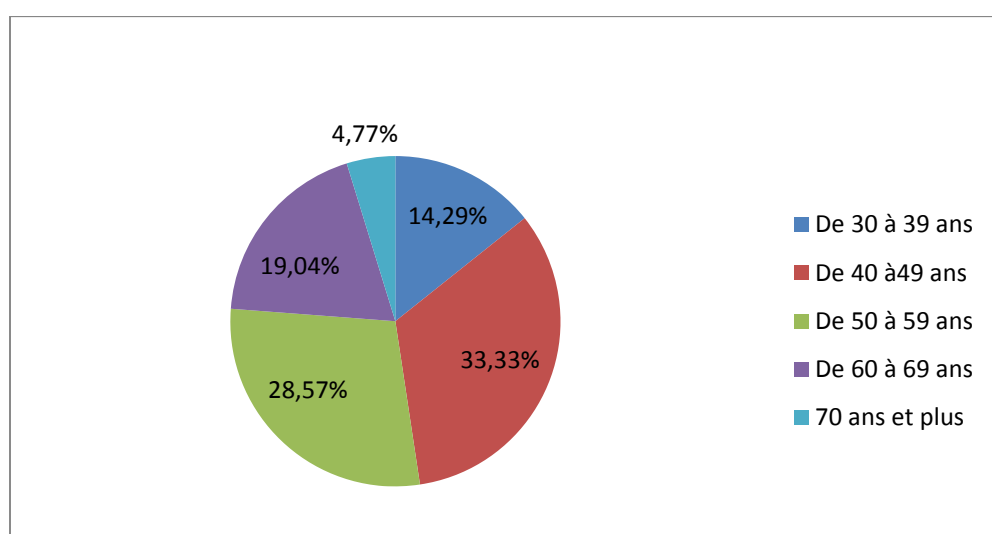
- Exportation de la figue ;
- Contraintes à la production et d'exportation de la figue.

II.3.1. Informations liées à l'identification des figiculteurs

Afin de présenter les caractéristiques des figiculteurs enquêtés, nous leur avons demandé de déterminer leur âge, leur niveau d'étude, leur deuxième fonction s'il en occupe un autre poste de travail, s'il en possède la carte Fellah, l'année de début d'activité de figuiculture et s'il est membre de l'association ou de la coopérative. Cela nous permettra de nous formuler une idée sur la main d'œuvre travaillant dans la culture de la figue.

Les figiculteurs questionnés sont en totalité des hommes. La majorité de ces derniers pratiquent l'activité de la figuiculture comme une fonction principale et dans leurs propres terres (ces derniers sont représentés par un taux de 51,38%) .

Figure N° 07: Répartition des figiculteurs selon l'âge



Source : établie par nous-mêmes à partir des données de notre enquête

Pour ce qui est de l'âge des figiculteurs, d'après la figure N°06, il dépasse 32 ans, 7 personnes entre 40 et 45 ans, 6 entre 50 et 59 ans, 4 entre 60 et 69 ans et une personne de 70 ans et plus. Une forte présence de la classe d'âge qui varie entre 49-50 ans, suivi par la classe de 50 à 59 ans.

On peut expliquer cette situation par un désintérêt des jeunes pour cette activité vu que les revenus de cette dernière dépendent de la production saisonnière, et que les personnes âgées pratiquent cette culture par tradition et ont ainsi plus d'expérience dans le traitement des

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

figuiers et figes, et ces personnes aussi ont plus de temps libre que les jeunes qui étudient ou préfèrent travailler dans d'autres secteurs.

Tableau N° 15: la Répartition des figiculteurs selon leurs niveaux d'étude

Niveau d'étude	Nombre d'observations	pourcentages
Sans formation scolaire	7	33,33%
Primaire	3	14,29%
Moyen	2	9,52%
Secondaire	6	28,57%
Universitaire	3	14,29%
Totale	21	100%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de notre enquête

Selon les données de tableau précédent, la figuculture est pratiquée généralement par des figiculteurs qui sont sans formation avec un pourcentage de 33,33%, suivi par ceux qui ont un niveau de primaire avec 14,29%, le niveau secondaire 28,57%. Cette culture est pratiquée même par des universitaires.

Cela signifie que la figuculture ne se pratique pas seulement par des personnes qui n'ont pas de formation ou ceux qui ont un niveau bas mais même par les personnes diplômées qui ne trouvent pas de postes de travail ou qu'ils l'exercent par tradition.

Tableau N° 16: Répartition des figiculteurs selon le début de leurs activités

Début d'activité	Nombre d'observations	Pourcentage
Moins de 5 ans	2	9,52%
De 6 à 10 ans	5	23,81%
De 11 à 20 ans	2	9,52%
De 21 à 30 ans	4	19,05%
Plus de 30 ans	8	38,10%
Totale	21	100%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de notre enquête

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

D'après notre échantillon, on remarque que cette activité est exercée pendant plus de 30 ans par 38,10% des personnes qui ont répondu au questionnaire.

Pour ce qui est de la possession de la carte Fellah qui est une fiche signalétique d'exploitation établie par la chambre de l'agriculture de la wilaya de Bejaïa. On observe que 71,43% des figiculteurs disposent de cette carte, ce qui montre qu'ils exercent leurs activités dans les normes formelles et aussi leur permet un accès aux aides de l'Etat, plus particulièrement sous forme d'arbre.

Tableau N°17 : Répartition des figiculteurs selon leurs adhésions à l'association et/ou la coopérative des figiculteurs de Beni Maouche

	association	%	Coopérative	%
Oui	7	33,33	2	9,52
Non	14	66,77	19	90,52

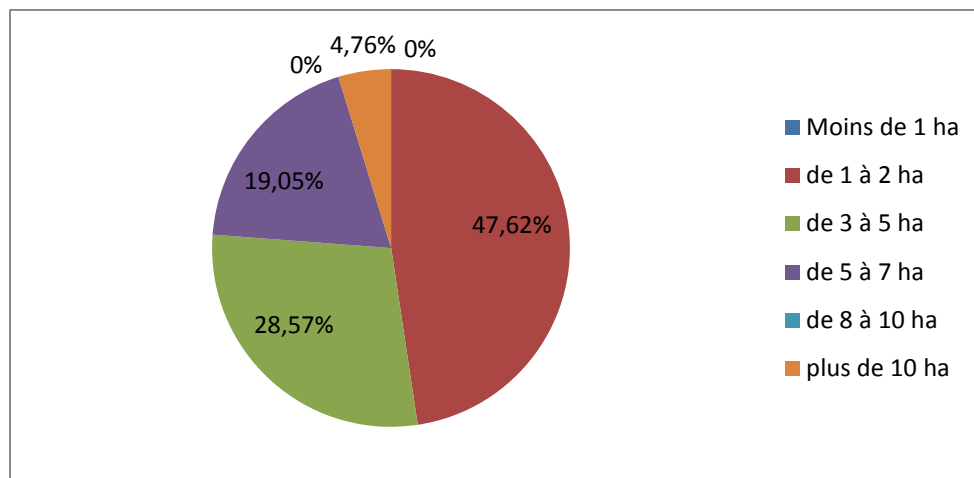
Source : fait par nous-mêmes à partir des données de notre enquête

Selon les réponses des personnes enquêtées, 33,33% sont des adhérent à l'association et 9,52% sont membre de la coopérative. Ce taux faible revient à l'existence d'autres coopératives privées dans les villages de la région.

II.3.2. Informations liées à la terre cultivée

Cette partie a pour objectif de déterminer l'importance de la figiculture dans la région d'étude, pour cela nous avons interrogé les enquêtés sur la part de la superficie en figuiers dans le totale des superficies cultivée, le matériel utilisé pour cultiver, type de terre cultivée et s'ils ont des propriétaires de ces terres.

Figure N°08 : Répartition des terres selon la superficie cultivée par enquêtés



Source : établie par nous-mêmes à partir des données de notre

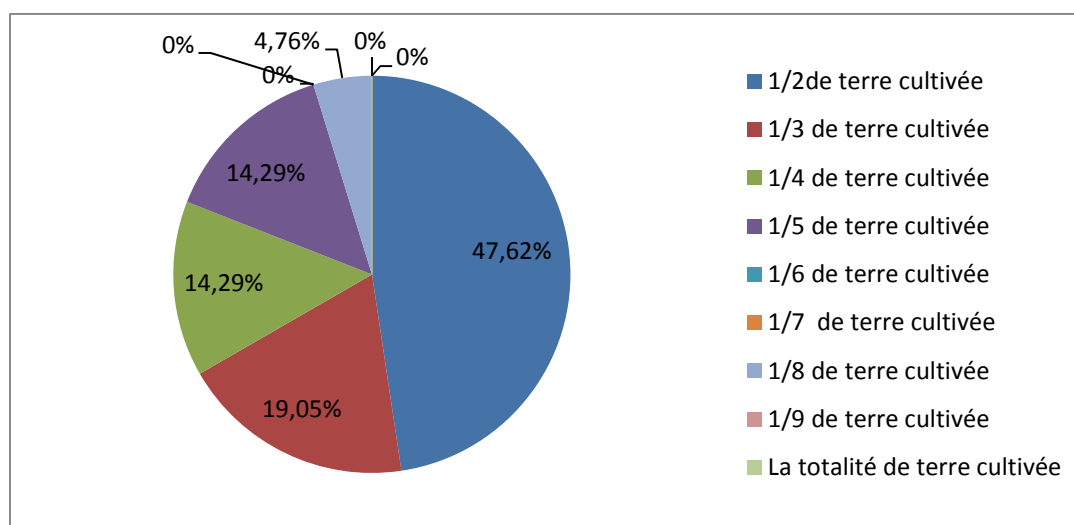
A partir de la figure, on observe que la majorité de superficie en hectare de la terre cultivée ne dépasse pas 2 hectares pour 47,62% des figuiculteurs.

D'autres figuiculteurs cultivent plus de d'hectare ;

- ✓ 28,57% d'eux entre 3 et 5 hectares ;
- ✓ 19,05% d'eux entre 5 et 7 hectares ;
- ✓ 4,76% d'eux cultive plus de 10 hectares.

Cela montre l'insuffisance des terres cultivées pour augmenter la production agricole et celle de la figuculture en particulier.

Figure N°09 : Répartition des terres selon la superficie en figuier



Source : faite par nous-mêmes à partir des données de notre enquête

Quant à la culture de la figue selon la figure, presque la moitié de personnes questionnées cultivent la moitié de leur terre.

47,62% des interrogés prouvent que cette activité est importante dans la commune de Beni Maouche en comparant aux autres cultures.

Et en ce qui concerne le matériel utilisé et le type de terre cultivée, on trouve que 61,90% des figuiculteurs disposent des terres en pente et 71,43% de ces derniers utilisent de matériel traditionnel pour cultiver ces terres ce qui protège contre l'érosion du sol.

II.3.3. Informations liées à la production et à la commercialisation de la figue

Dans cette partie on cherche à savoir le type de la figue la plus cultivée dans cette région, le type d'engrais ou pesticides utilisés dans sa production et aussi le rendement de cette production durant ces dernières années et de savoir aussi s'il y avait des aides de l'Etat pour la figuiculture.

✓ Variétés de la figue

Les variétés les plus répandues sont : abbarkane ,azendjar et taamriwth, quant aux autres variétés moins répandues, on trouve Abirous, takharvouchth, taheyount, avarki, adjlili.

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

Le tableau suivant nous y montre les parts de chaque type cultivé par les figiculteurs questionnés.

Tableau N°18 : Les variétés des figes en pourcentage

Variétés	Abbarkane	azendjar	taamriwth	autres
%	26,42%	30,03%	33,87%	8,68%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de notre enquête

Les variétés les plus produites sont celles destinées au séchage et selon les figicultures interrogés la variété qui donne de meilleure qualité est celle de taamriwth.

Quant aux questions liées à la production de la figue et l'utilisation d'engrais et pesticides, les figiculteurs ont répondu comme suit :

- ✓ La production dans l'année, selon toujours ces figiculteurs, ne dépasse pas une tonne.
- ✓ La totalité des questionnés n'utilisent ni d'engrais pour les figuiers ni de pesticides.

L'utilisation des ces derniers présente un avantage et un inconvénient ; son avantage réside dans l'augmentation de la production et son inconvénient s'exprime dans la qualité de produit dont il n'est pas un produit bio. Dans ce cas là, on constate que la figue de Beni Maouche est un produit «Bio ». Ce qui lui donne une qualité qui peut lui permettre de concurrencer les figes produites dans d'autres pays utilisant dans leur production de figes des engrais et pesticides.

Tableau N°19 : Rendement de la production des figes de trois dernières années

	Nombre d'observation	%
Réduction	10	47,62%
Augmentation	8	38,09%
Aucun changement	3	14,29%
Totale	21	100

Source : fait par nous-mêmes à partir des données de notre enquête

Selon la majorité des réponses des figiculteurs (47,62%) la production des figes est en diminution et cela est expliqué par le manque et la cherté de moyens de production, manque de la main d'œuvre et l'orientation de cette dernière vers d'autres activités et les incendies qui ont touchés la région pendant 2014 et qui ont fait que de nombreux figuiers soient détruits.

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

Quant aux autres figuiculteurs 38,09% (équivalents à 8 figuiculteurs) ils ont enregistré une augmentation dans leur production et les 03 restants n'ont remarqué aucun changement.

On a aussi posé à ces figuiculteurs des questions concernant l'implantation des arbres, les méthodes de séchage utilisées, la destination de leurs productions, type d'emballage utilisé, les prix appliqués et l'impact de labellisation sur l'activité de figuiculture. Leurs réponses sont résumées comme suit :

Tableau N°20 : Plantation de figuiers par les figuiculteurs

	Nombre d'observation	%
Occasionnellement	7	33,33%
Annuellement	4	19,05%
Non	10	47,62%

Source : fait par nous-mêmes à partir des données de notre enquête

Selon les données de notre enquête, on remarque que 33,33% et 19,05% plantent respectivement occasionnellement et annuellement des figuiers. Et 47,62% des questionnés ne plantent pas chaque année des figuiers, cela indique qu'il n'y a pas d'organisation dans le processus d'implantation ce qui n'améliore pas la production.

En ce qui est de la source des arbres plantés on remarque l'absence de l'aide de l'Etat, dont 61,90% des figuiculteurs possèdent leurs arbres plantés dans leurs champs et 38,95% les achètent par leur propre moyen.

Et pour la méthode de séchage, la majorité des enquêtés qui ont répondu au questionnaire utilisent la méthode traditionnelle avec un taux de 71,43%, 4,76% d'eux utilisent la méthode moderne et 23,81% des questionnés utilisent les deux méthodes

La méthode traditionnelle est l'une des causes de faible rendement de la figue dans la région, car elle provoque des pertes de quantités.

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

Tableau N°21 : Destination de production des figuiculteurs

A la consommation des amis ou de la famille	A la consommation locale	A la consommation nationale	A la demande étrangère
57,14%	76,19%	38,10%	19,05%

Source : fait par nous-mêmes à partir des données de notre enquête

D'après les données de tableau, 76,19% des figuiculteurs orientent les quantités produites à la consommation locale, 57,14% d'eux l'utilisent pour satisfaire la consommation de la famille, 38,10% pour la consommation nationale, et vers l'étranger il n'y a que 19,05% des figuiculteurs qui l'ont réalisé, ce qui explique qu'il y'a une forte demande locale de ce produit.

Tableau N°22 : Type d'emballage utilisé par les figuiculteurs

Carton	Bois	Polyéthylène	Polyéthylène téréphtalate	Polystyrène	Autres
90,48%	4,76%	9,52%	4,76%	19,05%	9,52%

Source : fait par nous-mêmes à partir des données de notre enquête

Selon le tableau précédent, on remarque que l'emballage le plus utilisé est le carton avec un taux de 90,48% suivis par le polystyrène (19,05%), 9,52% utilisent le polyéthylène et autres type et 4,76% utilisent d'autres types (bois et polyéthylène téréphtalate). Cela est dû au prix d'emballage utilisé qui n'est pas cher par rapport aux autres types.

✓ Les prix appliqués

97,09% des questionnés qui ont répondu au questionnaire estiment que les prix des figues n'est pas cher et 2,91% d'eux estiment qu'il est cher. Cela revient à la cherté des moyens utilisés pour la production.

✓ La base de fixation de prix de vente

Les prix fixés par les figuiculteurs ne sont soumis à aucun contrôle dont :

- 71,43% des enquêtés fixent leurs prix par rapport au coût de production

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

- 28,57% des enquêtés fixent leurs prix à base des prix de marché.
- ✓ L'impact de labellisation sur l'activité de figuiculture

La totalité des répondants voient que le label de la figue sèche de Beni Maouche constitue un effet positif sur leurs activités car il sert à donner une bonne réputation à la figue sur le marché ce qui va augmenter la demande et qui va pousser les gens à investir dans le domaine.

II.3.4. Informations liées à l'exportation

Cette partie a pour raison de savoir si les figuiculteurs ont déjà envisagés d'exporter leurs figues, s'ils ont reçu déjà des demandes de l'étranger et si ils ont exporté en citant l'aide accordée à leurs exportations.

Tableau N°23: Les demandes et exportations des figues sèches

	Nombre d'observation	%
Demande et exportation	4	19,05%
Demande et sans exportation	4	19,05%
Sans demande et sans exportation	13	61,90%

Source : fait par nous-mêmes à partir des données de notre enquête

19,05% des figuiculteurs qui ont répondu au questionnaire ont eu des demandes de l'étranger et ils ont pu exporter leurs figues sous la forme sèche.

19,05% ont reçu des demandes de l'étranger mais ils n'ont pas pu exporter. Cela revient aux coûts des moyens de transport, l'absence de soutien de l'Etat et la non maîtrise des figuiculteurs de procédure d'exportation malgré qu'ils expriment une volonté d'exporter.

Les enquêtés qui ont reçu ces demandes ont déjà participé aux foires et expositions à l'étranger. Cela montre que ces demandes ont été reçues grâce à cette participation qui est soutenu par SAFEX (société algérienne des foires et exposition qui organise des foires et exposition à caractère nationale, internationale, locale et régionale) et FSPE.

II.3.5. Informations liées aux contraintes

L'objectif de cette question est de savoir quels sont les problèmes auxquels sont confrontés les figuiculteurs durant l'étape d'exportations et qu'est ce qui bloquent les exportations de la figue sèche vers le marché extérieur

Pour ce qui est des Contraintes de production et selon les interrogés elles résident dans :

- ✓ La nature de sol qui est accidenté ;
- ✓ Le climat de la région ;
- ✓ La vieillesse et les maladies des figuiers ;
- ✓ Le manque des équipements ;
- ✓ Le manque de coopération entre les figuiculteurs ;
- ✓ Le manque de l'aide de l'Etat ;
- ✓ Manque de qualité de Bakour ;
- ✓ La cherté de la main d'œuvre et la disparation de savoir-faire ;
- ✓ Les incendies qui touchent les superficies.

Quand aux obstacles à l'exportation de la figue les figuiculteurs soulèvent ces problèmes :

- ✓ L'absence de la volonté de gouvernement pour développer cette filière ;
- ✓ Manque de coopération ;
- ✓ La cherté de moyens de transport ;
- ✓ Manque de quantités ;
- ✓ Manque de conditions de stockage ;
- ✓ Manque de moyens de conditionnement ;
- ✓ Manque de publicité ;
- ✓ Le non maitrise de formalité d'exportation.

Selon les réponses des participants aux foires et expositions la figue sèche peut confronter la concurrence internationale car elle est d'une meilleure qualité.

Selon les interrogés la labellisation peut constituer seulement une solution pour l'image de produit et le faire connaitre sur les marchés étrangers.

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

La crise actuelle de l'Algérie est considérée par certains d'eux comme un avantage pour la production et l'exportation de la figue puisque l'Etat est en besoin de diversifier sa production cela va orienter l'Etat à doubler ses efforts et apporter son soutien à cette culture.

II.4. Analyse de guides d'entretien

Après avoir pris contact avec certains figiculteurs de la commune de Beni Maouche et avoir recensé leur avis quant à l'activité de la culture de la figue, nous avons eu des entretiens avec les responsables de deux organismes exerçant dans cette activité, il s'agit de la coopérative et l'association des figiculteurs de Beni Maouche et cela afin d'avoir plus d'informations et leur avis aussi sur les figues et la situation des figiculteurs.

II.4.1. Analyse de réponses de directeur de l'association

Le besoin de promouvoir la figue et les figiculteurs a donné naissance à la création de l'association des figiculteurs de la Beni Maouche en 2009. Elle a pour but d'améliorer les pratiques de production, transformation et la commercialisation, la formation et le développement social et humain des figiculteurs. A travers ses engagements sur le terrain, elle est arrivée à constituer 70 adhérents.

✓ Type de formation organisé pour les figiculteurs

L'association intervient à la sensibilisation sur la procédure d'adhésion au label et elle assure des formations et de l'accompagnement pour la création des petits projets générateurs de revenus.

✓ Type d'aides accordés au figiculteurs

L'association accompagne les figicultrice dans l'encadrement technique, et soutien matériel pour la réalisation des expériences à l'échelle pilote tel que les serres de séchage.

✓ Les contraintes rencontrées par les figiculteurs

Lors de la production, les figiculteurs souffrent de manque de mécanisation, manque de main d'œuvre et de l'absence d'assurance en cas de perte ou des orages.

Lors de commercialisation les figiculteur trouvent des difficultés d'accès au marché et souffrent de l'absence d'une organisation correcte et enchainé de la filière de figue.

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

Lors de l'exportation des figes, les figiculteurs ignorent les nouvelles méthodes de conditionnement et de marketing.

- ✓ L'activité de l'association est financée par le bailleur de fonds et des autorités de la wilaya et elle reçoit des aides étatiques sous forme de subventions financières et des aides logistiques pour l'organisation d'un événement tel que les journées de la figue.
- ✓ La labellisation de la figue sèche de Beni Maouche constitue un impact positif sur l'activité de l'association à travers :
 - La réputation de la figue de la région ;
 - L'acquisition de plus de projet de développement.
- ✓ L'association participe au développement de territoire de la commune de Beni Maouche par :
 - Le soutien à l'activité féminine (les femmes de la région font la transformation de la figue en produisant des biens comme la confiture, gâteaux, chocolat...)
 - La conservation et valorisation de biodiversité du figuier ;
 - La modernisation de séchage.
- ✓ Dès la création de l'association, l'activité de figuiculture est améliorée, cela s'explique par :
 - L'obtention de l'indication géographique et protégée (IGP) ;
 - Le lancement de premier model de séchage sous abri en 2017 ;
 - La localisation et caractérisation de plus de 50 variétés de figue en voie de disparition.
- ✓ Le rapport entre l'association et la coopérative réside dans :
 - La promotion de leurs gammes de produits ;
 - Formation et encadrement.

II.4.2. Analyse de réponses de directeur de la coopérative

L'existence d'autres coopératives de produits de terroir a donné l'idée de création de la coopérative des figiculteurs de Beni Maouche en 2016, elle a pour objectif de conditionner et transformer la figue à travers l'achat des figes auprès des figiculteurs. Elle est arrivée à avoir 76 adhérents.

- ✓ La coopérative n'a pas encore bénéficié encore d'aides financière mais elle l'a demandé auprès de ministère de l'agriculture, de développement et de la pêche.
- ✓ Le matériel de production vient des cotisations des adhérents de la coopérative.

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

- ✓ Pour que les figiculteurs arrivent à exporter dans les normes de label, il faut qu'ils soient des adhérents dans cette coopérative.
- ✓ Le label peut être considéré comme une solution pour l'exportation de la figue sèche de Beni Maouche puisque il permet la connaissance de produit mais certaines contraintes sont toujours présentées tels que :
 - Les coûts de transport qui sont élevés ;
 - Le risque de non réception des demandes d'exportation ;
 - L'insuffisance dans la production de figue.
- ✓ La constitution d'une indication géographique (IG) pour la figue sèche de Beni Maouche peut mener au développement de la région par :
 - La construction des stocks pour la figue sèche, cela dû à la création des postes de travail ;
 - Elle peut constituer une ressource pour la région à traves des taxes et des impôts aux quels vont être soumises les figues sèches.
- ✓ La coopérative est créée à l'initiative de l'association ce qui montre qu'il existe une relation entre eux. Cette association fournit des informations sur les maladies qui touchent les figuiers et la manière de faire face à ces maladies, elle s'occupe des invités qui sont des experts dans l'activité de la figue, s'occupe des formalités de participations aux foires locales et nationales.

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

Conclusion du chapitre

Le bassin méditerranéen offre la majorité de la production mondiale des figues sèches. La moitié de cette dernière est assurée par la Turquie, ainsi ce pays occupe la première place dans l'exportation mondiale.

Dés les années 50, les exportations de l'Algérie sont irrégulières et presque inexistantes malgré qu'elle occupe la troisième place mondiale dans la production des figues sèches.

D'après l'analyse des questionnaires collectés et des informations reçues des deux guides d'entretien, nous avons abouti aux résultats suivants :

- ✓ L'activité de la figue est pratiquée par des personnes âgées et elle est considérée comme la fonction principale de ces figuiculteurs qui disposent de la carte Fellah, donc la figuiculture se pratique par tradition dans cette commune.
- ✓ La part des superficies destinées à la figue constitue la moitié de totale des terres cultivées ce qui montre l'importance de l'activité de la figue dans cette région.
- ✓ Diverses variétés de figues sont cultivées dans cette région et sans utilisations ni des engrais ni des pesticides ce qui justifie la qualité de produit qui est un produit bio. Cela est un facteur qui encourage son exportation.
- ✓ Grâce à l'intervention de la Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFX) et le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE) certaines demandes de l'étranger pour le produit figue de Beni Maouche ont été réalisées. Par contre d'autres figuiculteurs n'ont pas pu réaliser d'exportation et cela lié aux quelques contraintes à la production et à l'exportation de la figue, dont les plus importantes selon les enquêtés sont comme suit :
 - La vieillesse et les maladies des figuiers ;
 - Le manque des équipements ;
 - Le manque de coopération entre les figuiculteurs ;
 - Le manque de l'aide de l'Etat
 - Le manque de qualité Bakour ;
 - La cherté de la main d'œuvre et la disparition de savoir-faire ;
 - Les incendies qui touchent les superficies ;
 - L'absence de la volonté de gouvernement pour développer cette filière ;
 - La cherté de moyens de transport ;

Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche

- Manque de quantités ;
- Manque de conditions de stockage ;
- Manque de moyens de conditionnements ;
- Manque de publicité ;
- La non maîtrise de formalités d'exportation ;
- L'absence d'assurance en cas de perte ou des orages ;
- Les difficultés d'accès au marché ;
- L'absence d'une organisation correcte et enchainé de la filière de figue ;
- La négligence de nouvelles méthodes de conditionnement et de marketing.

Conclusion générale

Pour toute entreprise qui veut augmenter son chiffre d'affaire et faire connaître son produit à l'international, elle doit faire recours au processus d'internationalisation. Ce dernier se réalise par trois stratégies : l'exportation, la licence ou par l'investissement direct étranger.

La naissance des produits de terroir constitue un élément essentiel dans le développement territorial en les valorisant à travers la construction de projets de développement tel que la construction des unités de transformation. Cela leur permet d'être présents sur les marchés étrangers par l'intermédiation des entreprises activant dans le domaine, en suivant les stratégies d'internationalisation.

Voir la domination de secteur des hydrocarbures en Algérie, nous avons essayé de présenter l'un des secteurs hors hydrocarbures qui est le secteur agricole en traitant de la promotion aux produits agricoles dans le but d'encourager les exportations.

Bien que l'agriculture algérienne a connu plusieurs réformes et programmes de soutien dans l'objectif d'assurer la sécurité alimentaire, cela reste toujours insuffisant pour son développement.

Dans le cadre de notre étude sur le terrain, nous avons abouti à plusieurs résultats. Ces derniers ont pu mettre en lumière certaines réalités liées à l'activité d'exportation de produits agricoles, précisément la figue sèche de la commune de Beni Maouche.

D'après l'enquête réalisée auprès de certains figuiculteurs de la région de Beni Maouche et les guides d'entretien effectués avec les directeurs de l'association et de la coopérative des figuiculteurs de ladite commune, cette filière souffre de contraintes liées à son exportation et qui sont énumérés comme suit :

- L'absence de volonté de gouvernement pour développer cette filière comparant aux efforts consentis à la promotion de la datte ;
- Manque de coopération entre les figuiculteurs ;
- La cherté de moyens de transport ;
- Manque de quantités produites ;
- Absence de bon conditionnement ;
- Manque de conditions de stockage ;
- Manque de publicité ;
- La vieillesse de la main d'œuvre active dans le secteur ;
- La non maîtrise de formalités d'exportation ;

- Manque de mécanisation ;
- L'absence d'une organisation correcte et enchaînée de la filière de figue ;

De ces résultats on peut dire que les hypothèses sus posées sont vérifiées.

Pour faire face à ces obstacles, nous proposons certaines suggestions que nous avons résumé dans les points ci dessous :

- Renforcer la coopération entre l'association et la coopérative des figiculteurs afin d'attirer l'intention de l'Etat sur l'importance de cette filière ;
- Sensibilisation des figiculteurs sur l'importance de leur coopération ;
- Elargir les terres cultivées en figuiers et moderniser les moyens utilisés dans cette activité ;
- Faire de la publicité pour faire connaître la figue sèche de la région à l'international ;
- Encourager la main d'œuvre jeune pour pratiquer cette activité facultativement puisque elle est saisonnière ;
- Organiser des formations aux figiculteurs certains sujet par l'association tel que les formations sur formalités d'exportation et les nouvelles méthodes de production ;
- L'association et la coopérative doivent exiger des normes de production, de séchage et de conditionnement afin d'avoir un produit avec caractéristiques communes.

Nos résultats n'ont sans doute pas une réponse définitive à la problématique posée, mais nous espérons que cette contribution constituerait une ébauche de recherche pour les travaux futurs.

Ouvrages

- ❖ B.PECQUEUR, «Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du sud », édition IRD, Paris, 2005.
- ❖ J. CAREDEBAT, «Les nouveaux défis de l'internationalisation », édition de Boeck, Paris, 2010.
- ❖ J.PEYRAD, « Gestion financière internationale », édition vuibert, France, 1992.
- ❖ P.CAMPAGNE et B.PECQUEUR, «Le développement territorial une réponse émergence à la mondialisation », édition charles Léopold Mayer, Paris, 2014.
- ❖ S. MERCIER, « L'essentiel des stratégies d'internationalisation de l'entreprise », France, 2007.
- ❖ Y. PESQUEUX, « La notion de territoire », édition CNAM, Paris, 2010.
- ❖ Y. PICAND, « Le parisien », édition Sensegates Sarl, France, 2016.

Thèses et mémoires

- ❖ A.DERBAL, « La libéralisation de commerce extérieur et impératifs de l'OMC avec références au cas de l'Algérie », mémoire magister, université d'Oran, 2011.
- ❖ B.MAGHNI « Analyse des politiques de soutien à l'agriculture en Algérie » thèse de doctorat, université de Bejaia, 2013.
- ❖ L .Hadjou, « Commerce extérieur des produits algériens de terroir : quel rôle pour les réseaux de diaspora », thèse doctorat, université A. Mira Bejaia et université de Montpellier 1, 2013.
- ❖ I.ABDELAOUI, « Les produits de terroir en Algérie : état des lieux, enjeux et efficacité des stratégies de développement (cas des dattes DeglatNour) », mémoire de magister, université Mohamed KHIDER Beskra, 2015.

Revues

- ❖ B.BENYOUCEF,« Le role de l'agriculture dans le developpement économique et social. Qu'en est-il de l'Algérie », *Revue agricole*, numéro spécial 1 (2016) 17-31, Université Farhat Abbas Setif 1.
- ❖ L.BERNARD, P.MARCHNAY, « Le vivant, le culturel et le marchand: les produits de terroir », 2000. *Autrement.* , vol. 194, p. 191-216.

- ❖ Ministère de l'agriculture et de développement rural, « Le renouveau agricole et rural en marche, revue et perspectives », Alger, Mai 2012.
- ❖ S.LAGHZAOU, « Internationalisation des PME : apport d'une analyse en termes de ressources et compétence » 2009. Management et avenir, vol .2, 22 ;pp 5-69 IN W. PISAREK « stratégie d'internationalisation des PME . Les rapports en termes de conceptualisation du processus ». Economie et finance, 2011.
- ❖ P.BARBET, S. SOUAM et F. TALIHATE, « Enjeux et impact du processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC », centre d'économie de l'université Paris Nord, CNRS UMR n° 7115, 2005.

Rapports et articles

- ❖ A.TAKARLI, « Les exportations hors hydrocarbures Algériennes », Paris, 2008
- ❖ B.HERMELIN et K.TARVENI, « Les négociations agricoles à l'OMC : Etat des lieux », document réalisé pour le séminaire de haut niveau sur les enjeux de la conférence ministérielle de Cancun pour les pays francophones en développement, organisé par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, juin 2003.
- ❖ C.BRANCHEREAU, « L'agriculture en droit des échanges internationaux », Certificat d'Etudes Juridiques Internationales, 2015.
- ❖ G.BASTINON, A. GHOUFRANE, N.OULMANE et A.SILEM, « Commerce international. Investissement direct étranger et participation des pays », 2000.
- ❖ Groupe PAC, « Guide de la politique agricole commune », réalisée par les organisations du groupe PAC, 2013.
- ❖ FAO, « Utilisation des engrais par culture en Algérie », Rome, 2005.
- ❖ . KHELADI, « L'accord d'association Algérie-UE : bilan-critique », université de Bejaïa
- ❖ Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du foret « Les politiques agricoles à travers le monde: quelques exemples », Paris, 2014
- ❖ R. Marc, « Quelques éléments d'information sur le financement de l'agriculture en Algérie », septembre 2003

Sites internet

alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/economique/pages/68_figuiers.htm

www.agriculture.gouv.fr

<https://agronomie.info/lapiculture>

<http://www.algerie-eco.com>>2017/03/19

www.algex.dz

www.andi.dz

www.aps.dz>economie>65733-export

www.aps.dz>economie>64795-datte-d-un-million-de-tonnes-en-algerie-2017-dont-3-destinee-a-l-exportation

www.badr-bank.dz

www.civam.org

www.cna.dz

www.cnma.dz

www.commerce.gov.dz,

www.douane.gov.com

www.ethno-terroirs.cnrs.fr

www.elwatan.com R. Oussada, « la figue sèche de Beni Maouche, plus Bio, un produit naturel », en vendredi 5 avril 2013

www.exportateur-algerie.org/aantages-fiscaux.html

www.Fao.org

www.gate.cnrs.fr

www.glossaire.international.com

www.onfaa.inraa.dz, Bilan de la campagne oléicole 2016 « segment huile d'olive »

www.ons.dz

Dans le cadre de préparation d'un mémoire, en vue d'obtention d'un Master en sciences commerciales, option : finance et commerce international, nous réalisons une enquête par questionnaire auprès figuiculteurs de la commune de Beni Maouche dans le but d'étudier les contraintes de production de la figue en visant celles de l'exportation de cette dernière.

Par ailleurs, nous vous rassurons que les informations recueillies par le biais de cette enquête seront confidentielles et ne serviront qu'à des objectifs scientifiques. Comptant sur votre aimable collaboration, nous vous prions d'agréer nos salutations les plus sincères.

I. Identification de figuiculteur

1. Nom.....

2. Age :.....

3. Sexe :

Femme.

Homme.

4. Niveau d'étude :

Sans formation scolaire.

Primaire.

Moyen.

Secondaire.

Universitaire.

Autre,.....

5. Avez-vous d'autre (s) occupation (s) (fonction) ?

Non

Oui

Si c'est oui, laquelle (lesquelles).....

.....

6. Avez-vous la carte « Fellaah » ?

Oui

Non

7. Depuis combien d'année vous exercez cette activité de figuiculture ?

Moins de 5 ans.

De 6 à 10 ans.

De 11 à 20 ans.

De 21 à 30 ans.

Plus de 30 ans.

8. Etes-vous membre de l'association ?

Oui

Non

Si la réponse est oui, quel est l'apport de cette adhésion dans votre activité ?

.....
.....
.....
.....

9. Etes-vous membres de la coopérative ?

Oui

Non

Si la réponse est oui, quel est l'apport de cette adhésion dans votre activité ?.....

.....
.....
.....
.....

II. Questions relatives à la terre cultivée

1. Quelle est la superficie en hectares de la terre que vous cultivez ?

Moins de 1 ha.

De 1 à 2 ha.

De 3 à 5 ha.

De 5 à 7 ha.

De 8 à 10 ha.

Plus de 10 ha.

2. Quelle est la part de superficie destinée à la figue ?

1/2 de terre cultivée.

1/3 de terre cultivée.

1/4 de terre cultivée.

1/5 de terre cultivée.

1/6 de terre cultivée.

1/7 de terre cultivée.

1/8 de terre cultivée.

1/9 de terre cultivée.

La totalité de terre cultivée.

3. Matériels utilisés pour cultiver cette part :

Modernes.

Traditionnels.

4. Type de la terre :

Une terre plate.

Une terre en pente.

5. Etes-vous propriétaire de la terre ?

Oui

Non

Si c'est non :

5.1. A combien la location.....

5.2. Quelle est la durée de cette location

III. Production et commercialisation de la figue

1. Quels sont les types de figuier que vous disposez (variété de la figue) ?

Aberkane.

Azendjar.

Taamriwth verte.

Taamriwth jaune.

Autres,.....

2. Quelle est la variété qui vous donne de meilleure qualité ?.....

3. Quelle est la production moyenne de la figue dans l'année en tonne ?

De 1 à 2 tonnes.

De 2 à 3 tonnes.

De 3 à 4 tonnes.

De 4 à 5 tonnes.

Plus de 5 tonnes.

4. Quelle est la part de la production de chaque variété des figues que vous disposez ?
(exprimez la en %).....

.....

5. Utilisez-vous des engrais pour vos figuiers ?

Oui

Non

Si c'est oui, Quel type d'engrais que vous utilisez ?.....

6. Utilisez-vous des pesticides dans votre production de la figue ?

Oui

Non

Si c'est qui lesquels ?.....

7. Dans votre village, comment vous voyez l'évolution de la production de la figue ces dernières années ?

Augmentation.

Réduction.

Aucun changement.

Si c'est une réduction, selon vous c'est du à quoi ?.....

.....

8. Pour améliorer votre production et ses revenus, plantez-vous chaque année de nouveaux figuiers ?

Oui occasionnellement.

oui annuellement.

Non

12.2. D'où viennent ces arbres ?

Achat.

Aide par l'Etat.

Autre,.....

9. Quelle est le mode de séchage que vous utilisez ?

Traditionnel.

Moderne.

10. Votre production est destinée au :

A la consommation de votre famille et ou amis.

A la consommation locale.

A la consommation nationale.

A la demande étrangère.

11. Quel type d'emballage utilisez-vous afin de le commercialiser ?

Emballage en carton.

Emballage en bois.

Polyéthylène.

Polyéthylène téréphtalate.

Polystyrène.

Autre,.....

12. Que pensez-vous des prix appliqués à la figue sur le marché ?

Pas cher.

Cher.

13. Sur quelle base fixez-vous des prix de vente de votre figue ?

Par rapport aux prix de marché.

Par rapport aux coûts de production.

Autres,.....

14. Il y avait-il de contrôle sur les prix que vous exercez ?

Oui

Non

Si oui, par qui ?.....

15. La labellisation de la figue sèche de Beni Maouche, constitue-elle un impact sur votre production et/ou votre commercialisation ?

19.1. Si oui, que ce qu'elle vous a porté de plus ?.....

.....

.....
.....
.....
.....
19.2. Si non, pourquoi ?.....
.....
.....
.....

IV. Exportation

1. Avez-vous déjà eu des demandes de l'étranger ?
 Oui
 Non
2. Avez-vous déjà exporté vos figues sèches ?
 Oui
 Non
3. Avez-vous déjà reçu des aides pour exporter vos figues sèches ?
 Oui
 Non
4. Avez-vous participé aux salons et foires internationaux de la figue ?
 Oui
 Non
5. Avez-vous reçu des aides ou/et des remboursements Etatiques auprès :
 FSPE (fond spécial pour la promotion des exportations)
 SAFEX (société algérienne des foires et expositions)
 Autre,.....

V. Questions sur les contraintes :

1. Quels sont les contraintes à la production de la figue ?.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2. Quels sont les obstacles empêchant l'exportation de votre production ?.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Quels sont les problèmes rencontrés lors de l'exportation de votre figue si vous avez déjà exporté ?

.....

.....

.....

4. D'après votre expérience lors de participation aux salons étrangers de la figue, croyez-vous que la figue de la Beni Maouche est prête à subir la concurrence à l'international ? (exprimez votre réponse en phrases).....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5. Pensez-vous que la labellisation de la Figue de Beni Maouche constitue une solution aux obstacles de l'exportation ?

.....

.....

.....

.....

.....

6. La crise actuelle de l'Algérie, fait-elle partie des obstacles de votre activité ? (exprimer en phrases)

.....

.....

.....

Université Abderrahmane Mira de Bejaïa

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.

Département des Science Commerciales.

Dans le cadre de préparation d'un mémoire, en vue d'obtention d'un Master en sciences commerciales, option : finance et commerce international, nous réalisons une enquête par guide d'entretien auprès de cadre de l'association des figuiculteurs de la commune de Beni Maouche dans le but d'étudier les contraintes de production de la figue en visant celles de l'exportation de cette dernière.

Par ailleurs, nous vous rassurons que les informations recueillies par le biais de cette enquête seront confidentielles et ne serviront qu'à des objectifs scientifiques. Comptant sur votre aimable collaboration, nous vous prions d'agréer nos salutations les plus sincères.

I. Question liées à l'association et son activité

1. Quand est ce vous avez crée cette association ?.....
2. D'où vient l'idée de création ?.....
.....
.....
3. Quel rôle joue-t-elle dans l'activité de figuiculture ?.....
.....
.....
4. Quel est son objectif ?.....
.....
.....
5. Quel est le nombre d'adhèrent depuis sa création ?.....
.....
6. Comment arrivez-vous à convaincre les figuiculteurs pour rejoindre l'association ?

.....
.....
.....
.....

7. Organisez-vous des formations aux figuiculteurs ?

- Oui
- Non

Si oui, quel type de formation ?.....

.....
.....

8. Quel type d'aide accordé vous aux figuiculteurs ?.....

.....
.....
.....

9. Quels sont les contraintes rencontré vous par les figuiculteurs lors de :

Production

.....
.....
.....

Commercialisation.....

.....
.....
.....

exportation

.....
.....

10. Qui finance votre activité ?.....

.....
.....

11. Recevez-vous des Etatiques ?

- Oui
- Non

Si oui, quel type d'aide ?.....

.....
.....
.....

12. La labellisation de la figue de Beni Maouche constitue-elle un impact sur votre activité ?
(expliquez votre réponse)

.....
.....
.....
.....

13. L'association participe-elle au le développement de territoire de la commune de Beni
Maouche ? (expliquez votre réponse)

.....
.....
.....
.....

14. Remarquez vous qu'il y avait des améliorations de la figuiculture dès la création de votre
association ? (expliquez votre réponse)

.....
.....
.....
.....
.....

15. Quel est le rapport entre l'association et la coopérative ?.....

.....
.....
.....

Université Abderrahmane Mira de Bejaïa

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.

Département des Science Commerciales.

Dans le cadre de préparation d'un mémoire, en vue d'obtention d'un Master en sciences commerciales, option : finance et commerce international, nous réalisons une enquête par guide d'entretien auprès le cadre de la coopérative des figues de la commune de Beni Maouche dans le but d'étudier les contraintes de production de la figue en visant celles de l'exportation de cette dernière.

Par ailleurs, nous vous rassurons que les informations recueillies par le biais de cette enquête seront confidentielles et ne serviront qu'à des objectifs scientifiques. Comptant sur votre aimable collaboration, nous vous prions d'agréer nos salutations les plus sincères.

I. Question liées à la coopérative et son activité

1. Quand est ce vous avez crée cette coopérative ?.....
2. D'où vient l'idée de création ?.....
.....
.....
3. Quel rôle joue-t-elle dans l'activité de figuculture ?.....
.....
.....
4. Quel est son objectif ?.....
.....
.....
5. Quel est le nombre d'adhérent depuis sa création ?.....
.....
6. Comment arrivez-vous à convaincre les figiculteurs pour rejoindre la coopérative ?
.....
.....

.....
.....

7. Avez-vous bénéficié d'aides financières dans le cadre de coopérative ?

Oui

Non

Si oui, indiquez par qui,.....

.....

7. D'où vient votre matériel de production ?.....

.....

.....

9. Pour arriver à exporter dans les normes de label, faut-il être membre de la coopérative ?
(expliquez votre réponse).....

.....

.....

.....

10. Quel est l'apport de label de la figue de la Beni Maouche à culture de figue et à son
exportation ?.....

.....

.....

.....

.....

.....

11. Que ce que vous empêche d'exporter malgré la constitution d'un label ?.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....
12. La constitution d'une indication géographique pour la figue de Beni Maouche peut-elle mener au développement territorial ? (expliquez votre réponse)

.....
.....
.....
.....

13. Quel est le rapport de la coopérative avec l'association des figiculteurs de Beni Maouche ?.....

.....
.....
.....

Introduction générale.....	09
Chapitre 01 : Internationalisation des entreprises et développement territorial.....	12
Section 01 : Concepts clés sur l'internationalisation.....	13
1.1. Généralité sur l'internationalisation.....	13
1.1.1. Définitions de l'internationalisation.....	14
1.1.2. Les formes d'internationalisation.....	14
1.1.2.1.) Les stratégies d'exportation.....	14
1.1.2.2.) La licence.....	17
1.1.2.3.) Les investissements directs étrangers (IDE).....	18
a) Fusion/acquisition.....	18
b) La création d'une filiale à l'étranger.....	19
Section 02 : Le développement territorial.....	20
2.1. L'agriculture.....	20
2.2. Définitions de territoire.....	23
2.3. Définition du terroir.....	23
2.3.1. La divergence de terroir par rapport au territoire.....	25
2.4. Définition du produit terroir.....	26
2.4.1. Le rapport de territoire aux produits de terroir.....	27
2.5. Le développement territorial.....	29
Chapitre 02 :L'agriculture et la promotion des exportations des produits agricole en Algérie.....	32
Section 01 : L'agriculture en Algérie.....	33
1-1) Aperçu sur l'histoire de l'agriculture en Algérie.....	33
1-2) La relance des programmes de soutien agricole (2000-2008).....	35
1-2-1) Programme national de développement agricole (PND) 2000.....	35
1-2-2) Le programme national de développement agricole et rural (PNDAR) 2002.....	35
1-2-3) Le programme national de renouveau agricole et durable (PNRAD) 2008.....	35
1-2-3-1) La contribution de secteur agricole dans le PIB.....	37

1-2-3-2) Programme quinquennal 2015-2019.....	39
1-3) Le financement de l'activité agricole en Algérie.....	40
1-3-1) La banque de l'Agriculture et du développement rural.....	41
1-3-2) Le fonds d'accompagnement au développement de l'activité agricole.....	41
1-3-2-1) Fonds d'appui aux éleveurs et petit exploitant agricole.....	41
1-3-2-2) Fonds de la régulation et de la production agricole.....	41
1-3-2-3) Fond national de développement de l'investissement agricole.....	41
1-3-3) La caisse nationale de mutualité agricole.....	42
 Section 02 : produits terroirs en Algérie et promotion des produits agricoles à l'exportation.....	42
 2-1 Produits de terroir en Algérie.....	43
2-1-1 L'huile d'olive.....	43
2-1-2 Les dattes.....	43
1-1-3 Le miel.....	44
2-2 Promotion des produits agricoles à l'exportation.....	44
2-2-1 Les incitations aux exportations hors hydrocarbure.....	44
2-2-1-1) Fonds spécial pour la promotion des exportations.....	44
2-2-1-2) Le couloir vert.....	45
2-2-2 Les principaux accords préférentiels.....	45
2-2-2-1) L'accord d'association Algérie-Union européenne.....	45
2-2-2-2) Grande zone arabe de libre échange.....	47
2-2-2-3) Le processus d'adhésion à l'organisation mondiale de commerce.....	47
2-2-3 Les avantages fiscaux.....	48
2-2-3-1) Exonération en matière d'impôt direct.....	48
2-2-3-2) Exonération en matière de taxes sur le chiffre d'affaires.....	48
2-4 Les limites de la promotion des exportations hors hydrocarbures.....	49
 Chapitre 03 : La figue sèche dans le monde et ces contraintes d'exportation dans la commune de Beni Maouche.....	53
Section 01 : Généralité sur la figue dans le monde et l'Algérie.....	54
1.1) Importance du figuier dans le monde.....	54
1.1.1) Présentation de la figue.....	54
1.1.2) La production mondiale de la figue.....	55
1.1.3) Le commerce mondial de la figue sèche.....	56

1.2)	Importance de figue en Algérie.....	58
1.2.1)	L'évolution de la superficie et de la production des figes en Algérie.....	58
1.3)	Les exportations de la figue sèche en Algérie.....	60
	Section 02 : importance de la figue sèche dans la commune de Beni Maouche et ses contraintes d'exportation.....	61
2.1)	Informations générales sur Beni Maouche.....	61
2.1.1)	Relief.....	61
2.1.2)	L'état climatique.....	61
2.1.3)	Milieu humain.....	62
2.1.4)	La situation économique.....	62
2.2)	Le figuier à Beni maouche.....	63
2.2.1)	Evolution des superficies en figuiers à Beni Maouche.....	64
2.2.2)	Evolution de la production de figue à Beni Maouche.....	65
2.3)	Analyse des questionnaires.....	65
2.3.1)	Informations liées à l'identification des figiculteurs.....	67
2.3.2)	Informations liées à la terre cultivée.....	69
2.3.3)	Informations liées à la production et à la commercialisation de la figue.....	71
2.3.4)	Informations liées à l'exportation.....	75
2.3.5)	Information liées aux contraintes.....	76
2.4)	Analyse de guides d'entretien.....	77
2.4.1)	Analyse de réponses de directeur de l'association.....	77
2.4.2)	Analyse de réponses de directeur de la coopérative.....	78
	Conclusion générale.....	82

Bibliographie

ANNEXES

Résumé

La domination des hydrocarbures dans les exportations de l'Algérie nécessite de trouver des ressources alternatives afin de les diversifier. A cet effet nous avons abordé une réflexion sur les produits de terroir qui résultent d'un ensemble d'interaction entre les communautés humaines et l'espace géographique.

Dans notre travail et à partir des données de l'enquête par questionnaires réalisée auprès des figuiculteurs et des informations collectées à partir des guides d'entretiens effectués avec les directeurs de l'association et la coopérative des figuiculteurs de Beni Maouche nous avons cherché à comprendre les contraintes de l'exportation de la figue sèche, produit de terroir de la commune de Beni Maouche. Les résultats ont montré l'insuffisance de l'aide de l'Etat pour l'activité de la figue sèche, manque de mécanisation et manque de la main-d'œuvre active dans le domaine et bien d'autres sont des facteurs qui entravent ces exportations.

Mots clés : produit de terroir_ Beni Maouche_ figue sèche

Abstract

The domination of hydrocarbons in Algeria exports requires to find alternative resources to diversify them. For that purpose, we approached a reflection on local products that result from several interactions between human communities and geographic space.

In our work and from the data of the questionnaire survey realized with the figuiculteurs and the information collected from the guides of interviews carried out with the directors of the association and the cooperative of the figuiculteurs of Beni Maouche we sought to understand the constraints of the export of the dried fig, product of terroir of the municipality of Beni Maouche. The results showed the insufficiency of the aid of the state for the activity of the dried fig, lack of mechanization and lack labor force in the field and many others are factors that hinder these exports.

Key words : terroir product_ BeniMaouche_ dried fig